

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h23 Dohr: 12h46
Asr: 16h31 Maghreb: 19h37 Isha: 21h04

MÉTÉO

Alger : 22° 13°
Oran : 25° 15°
Annaba : 32° 11°
Béjaïa : 27° 14°
Tamanrasset: 40° 24°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 26 - samedi 27 avril 2024 / 17/18 Chawwal 1445 - N° 3540 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - CANADA

Le président de la République reçoit le président de la Chambre des communes du Canada

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

M. Attaf reçoit le président de la Commission de la CEDEAO

P. 3

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la 17^{ème} session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de Guerre

P. 24

INCLUSION FINANCIÈRE

Faid : l'Algérie a réalisé des "résultats encourageants" en matière de services financiers et de couverture bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce grâce aux efforts des établissements financiers, appelant à consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international. Intervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Faid a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "proposant des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière". P. 3



ENTREPRENEURIAT

Près de 9.900 projets financés en 2023 (Oualid)

P. 6

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF présente à la 7^e édition du Salon international des transports et de la logistique

P. 6

POSTE

L'Algérie nommée à la présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'UPU

P. 24

SANTÉ

**INTOXICATIONS ALIMENTAIRES
Tout pour les éviter !**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LE TOURNOI UNAF FÉMININ (U20) INTERCLUBS
La compétition décalée à juin (FAF)**

P. 22



50^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'USTHB

Clôture des journées scientifiques et pédagogiques

P. 17

UNIVERSITÉ

Fin de fonctions pour le DG de l'ENSJSI

P. 2

MASCARA

Le Moudjahid Mohamed Chaouche inhumé au cimetière de Oued Taria



Le Moudjahid Mohamed Chaouche a été inhumé, jeudi après-midi au cimetière de Oued Taria (wilaya de Mascara). Le Moudjahid Mohamed Chaouche est décédé, mercredi dans son domicile dans cette ville, à l'âge de 88 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits.

La cérémonie funéraire du défunt s'est déroulée en présence des autorités locales de la daïra de Oued Taria et de moudjahidine, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens, a indiqué la même source.

Né en 1936 dans la ville de Taria, le défunt Moudjahid était membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), durant la glorieuse guerre de libération nationale, en qualité de «Moussabil», et ce pendant la période allant de 1961 jusqu'à l'indépendance, selon la même direction. Suite à cette grande perte, le wali de Mascara, Farid Mohammedi, a adressé une lettre de condoléances à la famille du défunt Mohamed Chaouche, dans laquelle il a exprimé ses sincères condoléances et sa compassion, selon la cellule de communication de la wilaya.

UNIVERSITÉ

Fin de fonctions pour le DG de l'ENSJSI



Il a été mis fin aux fonctions du directeur général de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), M. Abdesslam Benzaoui, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. M. El-Hadj Salem Attia a été chargé de la gestion des affaires de l'Ecole, selon la même source.

ENTREPRENEURIAT

Installation du nouveau DG de la NESDA



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur général (DG) de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA), Bilal Achacha, en remplacement de Hakim Bekkaddour, chargé auparavant de la gestion de l'Agence.

Titulaire d'un diplôme supérieur d'études bancaires de l'Ecole supérieure de banque (ESB), M. Achacha est diplômé de l'Institut de financement du développement du Maghreb en Tunisie, et a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du ministère des Finances et d'institutions publiques, telles que Algérie Poste.

DIPLOMATIE

Nouveaux ambassadeurs d'Algérie au Brésil...



Le gouvernement brésilien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelaziz Benali Cherif en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérative du Brésil, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

... et en Gambie



Le gouvernement gambien a donné son agrément à la nomination de M. Khaled Zohret Bouhalouane en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Gambie avec résidence à Dakar, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ALGER

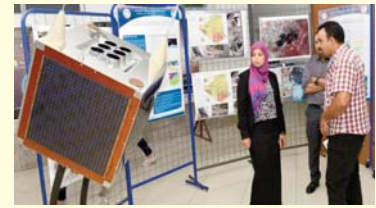
Mois du patrimoine : exposition-vente de produits artisanaux à Dar Abdellatif



Une exposition-vente de produits artisanaux traditionnels organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec le Centre d'art El Yasmine, a été ouverte, jeudi à Dar Abdellatif (Alger), dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts de la célébration du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème «Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles». Cette exposition, organisée sous le thème «Coutumes et traditions», a connu la participation d'artisans venus de différentes wilayas pour présenter leurs œuvres au public algérois, avec des produits qui reflètent la diversité et la richesse de l'artisanat en Algérie, ainsi que la volonté de préserver ce patrimoine.

CONSTANTINE

Ouverture du 18^{ème} Festival national d'astronomie populaire



Le coup d'envoi du 18^{ème} Festival national d'astronomie populaire a été donné, jeudi, au Techno pôle Constantine Hill, situé à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), sous le thème «trous noirs, ces monstres cosmiques cachés».

Le Festival de trois jours, qui coïncide, cette année, avec la deuxième année d'exploitation du télescope spatial James Webb, vise à «sensibiliser le public à l'astronomie et à l'espace» et à «encourager l'intérêt pour l'étude de l'univers, des étoiles, des planètes et des phénomènes astronomiques», a encore indiqué M. Hamdouche.

Ce festival donnera lieu à des expositions liées à l'astronomie, à une série de conférences par des spécialistes du domaine et l'organisation de plusieurs ateliers et activités annexes, a-t-il encore indiqué.

SÉNÉGAL

Au moins 13 morts dans un accident de la circulation dans le centre du pays



Treize personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir dans le centre du Sénégal, a rapporté l'Agence de presse sénégalaise en citant une source sécuritaire. L'accident s'est produit jeudi soir vers 19h00 sur la route nationale N.1, près du village de Yamong, dans la région de Kaffrine (centre), selon la même source. L'accident a été causé par le renversement d'un bus de transport après l'éclatement de l'un de ses pneus.

TUNISIE

Cinq corps sans vie repêchés suite au naufrage d'un bateau de pêche



Cinq corps sans vie ont été repêchés et cinq marins-pêcheurs ont été secourus, suite au naufrage d'un bateau de pêche au large de Monastir, dans l'est tunisien, indique un communiqué de la direction générale de la Garde nationale tunisienne repris par l'agence de presse TAP. Les recherches se poursuivent pour retrouver des survivants, ajoute la même source. Plus tôt dans la journée, le porte-parole de la Garde nationale, Houssein Eddine Jebabli, a fait état de la mobilisation d'une unité conjointe de la Marine nationale et de la Garde maritime pour la recherche de marins-pêcheurs disparus, après le naufrage de leur bateaux au large de Monastir.

HISTOIRE

Mascara: "L'Emir Abdelkader...l'érudit et le savant", thème d'un colloque national

"L'Emir Abdelkader...l'érudit et le savant" sera le thème d'un colloque national, prévu samedi à Mascara, a-t-on appris, jeudi, des organisateurs.

La rencontre abordera plusieurs axes en lien avec la personnalité de l'Emir Abdelkader, dont "les conditions de la naissance de l'Emir et les facteurs à l'origine de son génie", "les aspects jurisprudentiels, littéraires et cognitifs du fondateur de l'Etat algérien moderne", "son legs scientifique et ses exploits", "des hommes autour de l'Emir Abdelkader", ainsi que "personnalité historique et référence nationale", a indiqué à l'APS le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra. Le colloque de deux jours sera animé par des enseignants universitaires et des chercheurs spécialistes dans la résistance de l'Emir et de sa biographie de plusieurs universités du pays, a fait savoir la même source.

L'objectif de cette rencontre est de mettre en relief la personnalité de l'Emir à travers les œuvres ayant marqué les champs scientifique, religieux (fikh) et littéraire de la région de Mascara et de mettre en valeur le rôle prépondérant de l'œuvre scientifique de cette personnalité nationale, ainsi qu'à mettre en exergue l'impact de cette œuvre dans l'édification de l'Etat algérien moderne, a-t-on indiqué.

**La Grande bataille de Souk Ahras, un modèle de l'unité et de la cohésion du peuple algérien dans sa résistance à l'occupation française (SG ONM)**

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Hamza Aoufi, a souligné, jeudi, que la grande bataille de Souk Ahras, qui s'est déroulée le 26 avril 1958, est "un modèle de l'unité et de la cohésion du peuple algérien dans sa résistance à l'occupant français".

M. Aoufi a déclaré, dans une allocution prononcée sur l'un des sites de la bataille, au lieu-dit Tabbet El Khorchof (commune de Zaarouria), en présence des autorités civiles et militaires et d'un certain nombre de moudjahidines et d'enfants de Chouhada, que cette bataille "à laquelle ont participé des Moudjahidines de différentes régions du pays, a mis en évidence l'unité nationale face à l'occupant, comme en témoigne la stèle commémorative comportant les noms des martyrs tombés au cours de cet engagement". Le SG de l'ONM a appelé les jeunes de la génération montante à "se souvenir de l'ampleur des sacrifices consentis par leurs parents et leurs aïeux pour le recouvrement

de la liberté". De son côté, Djamel Ouarti, professeur d'histoire à l'université Mohamed-Cherif Messaadia de Souk Ahras, a souligné que cette bataille, qui a "duré une semaine entière, et qui constitue l'un des affrontements les plus féroces de la glorieuse Révolution, avait commencé dans la zone de Ouilène, près de Souk Ahras, pour s'étendre jusqu'aux hauteurs de Hammam N'baïls, dans la wilaya voisine de Guelma".

Il a précisé que "des Martyrs de différentes régions du pays sont tombés au champ d'honneur lors de cet engagement sanglant qui a également causé la mort d'au moins 300 soldats français et occasionné des blessures à 700 autres". A l'occasion de cette commémoration, la délégation a assisté au lancement d'un projet portant sur le raccordement de 380 foyers des mechtas d'Oued Echouk, d'Ain Zitoun, de Khetalla et d'El Ghara, dans la commune de Zaarouria, au réseau de distribution du gaz naturel. Selon les explications fournies par le directeur

local de Société de distribution de l'électricité et du gaz, Aboud Bourhaneddine Khanfar, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel inscrit au profit des zones d'ombre, doté d'une enveloppe financière de 271 millions de dinars et comprenant l'extension du réseau de distribution sur 66 km pour un délai de réalisation de 10 mois. La délégation a également assisté à une manœuvre simulant l'organisation des secours à la suite du déraillement de train, organisée conjointement par le bureau local du Croissant-Rouge algérien, la Société nationale des transports ferroviaires et la Protection civile.

La délégation et les invités s'étaient auparavant dirigés, à l'entame de la commémoration, vers le Carré des Martyrs de la commune de Souk Ahras où ils ont écouté l'hymne national, déposé une gerbe de fleurs et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie.

**ALGÉRIE - AFRIQUE
M. Attaf reçoit le président de la Commission de la CEDEAO**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Omar Touray, qui effectue une visite en Algérie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des "traditions de dialogue et de concertation entre l'Algérie et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest" concernant les questions d'intérêt commun.

La rencontre a permis aux deux parties de "procéder à un échange de vues et d'analyses sur les développements politiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne" et d'examiner les moyens de renforcer leur coordination face aux défis communs qui se posent aux pays et peuples de la région".

INCLUSION FINANCIÈRE

Faid : l'Algérie a réalisé des "résultats encourageants" en matière de services financiers et de couverture bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce grâce aux efforts des établissements financiers, appelant à consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international.

Intervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Faid a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "proposant des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière".

Organisée en partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), cette rencontre coïncide avec la célébration la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril).

Selon M. Faid, une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3.600 milliards de DA, affirmant que "ces chiffres sont encourageants par rapport aux dernières précédentes, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité des services aux niveaux requis".

A ce propos, il a appelé à l'impératif de ren-

forcer l'utilisation des moyens modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique.

L'inclusion financière est définie comme étant l'accès des individus et des institutions à des produits et services financiers de manière facile et abordable, répondant à leurs besoins, en particulier en matière de transactions et de paiements, de produits d'épargne et de crédit, et de services d'assurance, et ce de manière durable.

M. Faid a rappelé les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et financier du pays, à travers l'adoption du Code de commerce électronique, la mise à jour de la loi sur la monnaie et le crédit et la création de l'Autorité gouvernementale pour la certification électronique, soulignant que la création de la Banque nationale de l'habitat (BNH) "constitue l'un des jalons de la réforme à travers laquelle nous visons à accompagner les citoyens et l'ensemble des secteurs".

Insistant sur l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie, le ministre a expliqué que les institutions financières, dans le cadre du programme national de la culture financière, œuvrent à sensibiliser toutes les catégories de la société, en particulier les jeunes et les enfants dans les écoles, les instituts de formation et les universités, sur une multitude de sujets liés au domaine des banques et des assurances tout au long de l'année pour permettre au consommateur de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des

banques, des assurances et des institutions financières.

Les ressources collectées auprès des banques s'élèvent à 14,917 milliards de DA

Dans le même sillage, M. Faid a insisté sur l'importance de l'activation du domaine du marketing et de la communication afin de mieux faire connaître les produits et services financiers et promouvoir tous les produits financiers en impliquant les médias qui jouent un rôle central dans la diffusion de l'information.

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a mis en avant l'importance de l'épargne en général pour le système financier de toute économie et son rôle dans le financement des investissements.

Il a, d'autre part, précisé que les ressources collectées par les banques actives sur la place à fin 2023 ont augmenté de 2,66% pour atteindre 14,917 milliards de DA contre 14,530 milliards fin 2022. Selon les chiffres avancés par M. Taleb, les dépôts hors hydrocarbures ont également augmenté de 4,24% à la fin de l'année écoulée, par rapport à la fin de l'année 2022, tandis que les dépôts à terme sont passés de 7,585 milliards DA à la fin de l'année 2022 à 8,012 milliards DA à décembre 2023, soit une hausse de 5,63%. S'agissant des ressources enregistrées par les banques dans le cadre de l'activité de la finance islamique, le rythme de la croissance a été maintenu, le chiffre de 445 milliards DA enregistré en 2021 est passé à 554 milliards DA en 2022, puis à 678 milliards DA à fin 2023, avec "une augmentation considérable atteignant les 25% en 2022, puis 22% en 2023", selon le gouverneur de la Banque d'Algérie. M. Taleb a incité les établissements bancaires à aller de l'avant dans le développe-

ment et la diversification de leurs produits et services, étant l'une des principales incitations au développement de l'épargne, soulignant que ce dernier est à son tour l'un des éléments de la consécration de l'inclusion financière et que "la qualité des services bancaires constitue le principal levier du développement de l'épargne, d'autant que la loi sur la monnaie et le crédit réserve une place particulière au principe de la protection des déposants et des épargnants".

Le gouverneur de la Banque centrale a indiqué dans le même contexte que l'activation de l'épargne "améliorera l'efficacité de la politique monétaire", ajoutant que l'épargne constituait "une base essentielle de la stabilité économique et de la prospérité à long terme".

A son tour, Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), a mis en avant lors de son intervention, les étapes franchies par l'Algérie en termes de développement de son secteur financier, notamment à travers la mise à jour des cadres légaux et législatifs, le renforcement de la numérisation et le développement des outils de financement de l'économie, notamment à travers la bourse, soulignant que l'inclusion financière "est une nécessité morale et économique, et constitue un élément clé dans le renforcement de la justice sociale et la réduction des disparités, outre, le renforcement du développement durable".

Mme Kherfi a ajouté que l'inclusion financière avait été ancrée dans la scène économique et est devenue une réalité dans les différentes transactions fournies au citoyen, soulignant que parmi les avantages de l'inclusion financière, l'amélioration de la relation entre le citoyen et les entreprises, mais aussi le climat des affaires.

ALGÉRIE-CANADA

Le président de la Chambre des communes du Canada reçu par le président du Conseil de la nation ...

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu, jeudi à Alger, le président de la Chambre des communes du Canada, M. Greg Fergus, qui effectue une visite en Algérie, a indiqué un communiqué du Conseil.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du Conseil de la Nation, en présence d'une délégation de la chambre haute du Parlement et de la délégation accompagnant le président de la Chambre des communes du Canada, a été l'occasion de passer en revue «l'état et les perspectives des relations d'amitié unissant l'Algérie et le Canada et les moyens de les dynamiser par l'intensification des échanges et des visites et le renforcement des liens de coopération et de la coordination, notamment dans le domaine parlementaire».

M. Goudjil a, à cet égard, affirmé que «l'Algérie et le Canada entretiennent de bonnes relations, encadrées par des consultations politiques régulières, pouvant être hissées à des niveaux supérieurs, à la lumière des nombreux mécanismes de coopération économique et commerciale en place et des opportunités de partenariat prometteuses favorisées par un climat d'affaires propice à l'investissement et à la création de richesses dans l'Algérie nouvelle, dont les bases sont posées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

Pour ce faire, il a appelé à «rapprocher de tous les éléments de rapprochement entre l'Algérie et le Canada, dont la présence d'une communauté algérienne dans diverses provinces canadiennes, composée de compétences, d'intellectuels, de scientifiques et de professionnels», une communauté

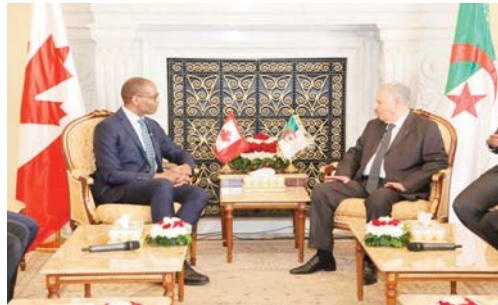
à même de contribuer, a-t-il dit, à «renforcer les relations algéro-canadiennes et la dynamique de coopération entre les deux pays au mieux de leurs intérêts communs».

Pour sa part, le président de la Chambre des communes du Canada s'est réjoui de cette première visite en Algérie, pays dont il a salué sa riche histoire.

Il a, à cette occasion, passé en revue les principales étapes de la coopération politique, économique et sécuritaire entre le Canada et l'Algérie dans le cadre de «mécanismes efficaces de dialogue, d'échange et de coordination». Il a également dit tout son respect pour la communauté algérienne établie au Canada, soulignant «le rôle de la diversité culturelle dans le rapprochement entre les peuples, la promotion de la paix et la construction de passerelles d'entente et de dialogue».

Convergence de vues sur les questions palestinienne et sahraouie

Dans le cadre de l'échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, M. Goudjil a souligné «l'attachement de l'Algérie au principe de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures». «Attachée également au principe du non-alignement dans un contexte mondial instable, l'Algérie plaide pour un nouveau rôle du Mouvement des non-alignés pour rééqu-



librer les relations internationales, a-t-il ajouté.

Les deux parties ont en outre évoqué la situation tragique à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que la catastrophe humanitaire en cours au vu et au su du monde entier en raison de la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien sans défense.

M. Goudjil a réaffirmé, à ce propos, la position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, précisant que «le soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale est une position officielle et populaire immuable». Et d'ajouter que «l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la cause palestinienne en tête des

priorités de sa diplomatie, notamment en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies».

Il a, dans ce cadre, salué la position du Parlement canadien, qui a voté en faveur de la solution à deux Etats, appelant à «intensifier les efforts pour protéger le peuple palestinien et lui permettre de recouvrer ses droits légitimes, mais aussi pour faire en sorte que l'ensemble des peuples colonisés accèdent à la liberté et à l'indépendance».

Le président du Conseil de la nation a, dans ce contexte, rappelé «des souffrances endurées par le peuple sahraoui en proie à l'arrogance coloniale, à de graves violations des droits de l'homme et au pillage des ressources de ses terres spoliées», soutenant que «sa cause juste, qui se trouve au niveau du Comité spécial de l'ONU sur la décolonisation, bé-

néficie d'un soutien international croissant, mais continue, néanmoins, de pâtir de la non application de la légalité internationale et du non respect du droit du peuple sahraoui à la souveraineté et à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre au Sahara occidental».

De son côté, le responsable canadien a déploré la détérioration de la situation humanitaire à Gaza, rappelant la position de son pays «en faveur de l'initiative à deux Etats, une solution de nature, selon lui, à garantir la sécurité, la paix et la dignité».

Il a souligné, dans ce sens, la position de son pays en faveur des efforts internationaux visant à parvenir «à une solution pacifique négociée à la question du Sahara occidental sous l'égide de l'ONU».

Il a, dans ce cadre, plaidé pour «le renforcement du partenariat algéro-canadien en matière de construction de la paix et de la sécurité internationales et de règlement des conflits».

Les deux parties ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité de «réactiver la coopération parlementaire bilatérale entre les instances législatives des deux pays», appelant à «l'échange de visites entre les groupes parlementaires d'amitié» et à «l'activation des mécanismes diplomatiques multilatéraux, à travers le renforcement de la convergence des positions dans les fora parlementaires internationaux».

... et le président de l'Assemblée populaire nationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Bouhali, a reçu, jeudi au siège de l'Assemblée, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la

coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine parlementaire, à travers la consolidation des canaux de communication entre les parlementaires des deux pays. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, le responsable canadien a souligné «la

disposition de son pays à renforcer les liens unissant les deux pays, à travers l'intensification de la coopération à différents niveaux, notamment au niveau parlementaire».

Après avoir salué «la contribution active de la communauté algérienne établie au Canada

au développement de l'économie canadienne», M. Fergus a affirmé que sa visite en Algérie vient «en prélude à d'autres prochaines visites à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération parlementaire entre les deux pays».

Le président de la Chambre des Communes du Canada souligne l'importance de renforcer les relations algéro-canadiennes

Le président de la Chambre des Communes du Canada, M. Greg Fergus, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de renforcer les relations entre l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de la Chambre des Communes du Canada a indiqué que sa visite en Algérie a été «fructueuse», soulignant «l'importance d'œuvrer au renforcement des relations bilatérales».

Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République a per-

mis d'aborder «plusieurs questions qui préoccupent l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations, faites d'amitié et d'échanges culturels et économiques», relevant à ce titre que «les échanges bilatéraux vont dans le sens de renforcer davantage les relations bilatérales».

M. Fergus a indiqué avoir évoqué avec le président de la République le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa «culture et sa créativité».

Il a ajouté que sa visite en Algérie lui a permis de «rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des chercheurs académiques et des re-

présentants de la société civile qui œuvrent ensemble pour l'édification et le bien-être de l'Algérie».

M. Fergus a également exprimé sa «profonde émotion» lorsqu'il s'est rendu, la matinée, au sanctuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire «des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de ce grand pays».

PARLEMENT

Une délégation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan» rencontre son homologue azerbaïdjanaise

Les membres de la délégation parlementaire d'amitié «Algérie-Azerbaïdjan», ont rencontré leurs homologues azerbaïdjanais, avec lesquelles ils ont abordé le rôle des parlementaires dans le renforcement des relations entre peuples, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La rencontre tenue mercredi, «a permis d'évoquer le rôle des parlementaires dans le renforcement des relations entre peuples, et de passer en revue les aspects du soutien mutuel au niveau des organisations internationales et régionales, au mieux des intérêts communs des deux pays», a précisé la même source.

Dans ce cadre, le président du groupe, Gharbi Abdelbasset, s'est félicité de «la qualité des relations existantes entre les deux Présidents des deux pays, saluant les résultats des visites officielles échangées, qui expriment une sincère volonté de relancer et redynamiser les relations bilatérales dans le cadre d'un programme de partenariat divers et fructueux». Pour sa part, le président du groupe azerbaïdjanais, s'est réjoui du «niveau des relations bilatérales basées sur la confiance et le respect mutuel, exprimant son souhait d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays pour inclure d'autres domaines hors celui de l'énergie, tels que l'industrie pharmaceutique et le tourisme», selon le communiqué. Une partie de la rencontre a été consacrée à l'examen de «questions internationales d'actualité, en tête desquelles la situation en Palestine et le génocide de la population de Ghaza, outre les moyens d'échange de soutien dans divers fora internationaux», selon la même source.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nécessaire accélération de la numérisation des transactions financières du secteur (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Karim Bibi Triki a souligné, jeudi à Tiaret, l'importance de la contribution du personnel des agences commerciales des trois opérateurs du téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djazzy) et Algérie Télécom pour accélérer la numérisation des transactions financières du secteur, exhortant les citoyens à utiliser le paiement en ligne. S'adressant aux personnels des agences commerciales de ces entreprises à Tiaret et Sougueur, le ministre a déclaré : « Il est de votre responsabilité d'expliquer cette opération en douceur aux citoyens, en proposant de payer les factures et de les rembourser à travers le paiement via les terminaux par ceux qui détiennent la carte Gold (Eddahabia) et les cartes de paiement interbancaires (CIB) et expliquer les avantages du paiement en ligne et les modalités de mettre en place les applications». Il a, en outre, indiqué que «l'Internet est disponible dans diverses régions du pays, en plus des moyens de paiement électroniques, puisque 13 millions de citoyens possèdent une carte Gold et 4 millions possèdent une carte de paiement interbancaire, et nous devons donc les sensibiliser sur les avantages du paiement à distance». Au niveau de l'agence commerciale d'Algérie Télécom de la ville de Sougueur, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, M. Bibi

Triki a fait savoir que «les agences relevant de l'entreprise sont devenues des espaces pour tester les technologies et les appareils modernes utilisés par l'entreprise, à partir desquelles il faut orienter les citoyens à bénéficier de services numériques multiples fournis. Devant les responsables du secteur de la wilaya de Tiaret, il a insisté sur la nécessité d'émettre des propositions pratiques et techniques pour fixer les paraboles, réaliser des bureaux de poste aux nouveaux pôles urbains, en vue de fournir les services relevant du secteur dans les foyers, ajoutant que le succès de cette démarche nécessite un effort et une continuité avec les autres instances.

Par ailleurs, le ministre a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau postal dans la commune de Rechaïgua, dans la wilaya déléguée de Ksar Chelala, pour être opérationnel dans cinq mois pour un coût de 25,8 millions DA, où il a insisté sur sa réalisation avec des normes supérieures pour donner un plus à l'aspect architectural de la ville et fournir des services aux citoyens, notamment les personnes aux besoins spécifiques. Il a également procédé à la mise en exploitation de deux bureaux de poste à Ksar Chelala et le village de Fréssa relevant de la commune de Sirghine.

UNIVERSITÉ DE BEJAIA

«Un modèle de réussite» (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a estimé, jeudi, que l'Université de Bejaia, par ses performances, notamment dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprises, est «un modèle de réussite».

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, a déclaré que l'université de Bejaia est «un espace de création et d'innovation majeur».

M. Baddari a passé en revue les structures de recherche, les équipements et les plateaux techniques dont recèlent les pôles universitaires de cette wilaya, dont le déploiement concomitant participe d'une dynamique d'ensemble, alliant à la fois la recherche et les créations d'entreprises qu'elles soient de type «micro» ou start-up, selon les précisions données sur place.

Le ministre a souligné à ce titre que l'université de Bejaia a contribué à la création de 200 projets économiques et en étant le réceptacle de pas moins de 20 brevets d'invention, ce qui «traduit par-

faitement l'état d'esprit de l'Algérie nouvelle, qui aspire à multiplier la création d'entreprises, fondées sur l'économie de la connaissance, et varier la création de richesse et les offres d'emplois», a-t-il dit.

À l'occasion, il a évoqué les nouvelles dispositions réglementaires adoptées dans ce sens, notamment la possibilité donnée à l'université, de devenir par le système de filiation ou de la start-up, de se transformer en prestataire de service, voire de bureau d'étude mis à la disposition des entrepreneurs versés dans les métiers de demain.

À ce titre, le ministre a exprimé sa satisfaction de la place prise par l'université pour s'intégrer dans son environnement industriel immédiat et de se constituer ainsi en partenaire «majeur»



dans l'équation du développement économique local, voire national.

Au cours de cette visite, le ministre en a profité pour passer également en revue, certaines résidences universitaires, notamment à El-Kseur, à 25 km à l'ouest de Bejaia, où la ville s'est transformé en véritable pôle uni-

versitaire. El-Kseur abrite une nouvelle faculté des sciences économiques de 6.000 places pédagogiques, trois résidences pour les étudiants. Un chantier d'une salle de conférence de 500 places pour un investissement estimé à plus de quatre (4) milliards de dinars, est en cours.

BOUMERDÈS

Près de 8 milliards de DA consacrés au secteur de la Jeunesse et des Sports dans la wilaya (ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a annoncé, jeudi, que son département ministériel avait consacré une enveloppe financière de 7,91 milliards de DA au secteur dans la wilaya de Boumerdès.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection des projets du secteur à travers les communes de Boumerdès, le ministre a souligné que l'enveloppe financière consacrée au secteur de la Jeunesse et des Sports dans la wilaya est destinée à la réalisation de 48 projets de développement inscrits au titre du programme d'investissement en cours. Le ministre a, en outre, évoqué huit (8) projets de développement et d'investissement actuellement en cours, avec une enveloppe financière de 1,54 milliards de DA et six (6) autres projets d'investissement ayant bénéficié d'un dégel avec une autorisation de programme d'une valeur de 1,205 milliards de DA. S'agissant du programme d'in-

vestissement, ayant obtenu un premier feu vert de la part des services de la Direction générale du budget dans le cadre de la Loi de finances (LF 2024), le ministre a précisé qu'un budget de 617 millions de DA a aussi été mobilisé au profit du secteur dans cette wilaya.

Il a ajouté que 390 millions de DA sur le total de ce budget ont été alloués à la réalisation de trois projets d'investissement, dont le projet d'étude et de réaménagement du stade Chahid Djilali Bounaama dans la ville de Boumerdès et projet d'étude et de réaménagement de la salle omnisports dans la commune de Sidi Daoud.

Le reste du budget, d'un montant de 227 millions de DA, a été alloué à la réévaluation de deux projets en cours de réalisation, à savoir la réalisation de 10 terrains de football de proximité et d'une piscine dans la commune de Bordj Menaïel.

Dans un autre contexte, M. Hammad

a considéré les jeunes comme «le pilier fondamental du développement de la société» et a déclaré que sa visite dans la wilaya de Boumerdès visait également à «explorer et à renforcer les opportunités de soutien aux jeunes». Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par la ville de Bordj Menaïel, où il a inspecté le projet de réalisation d'une piscine de 25 mètres dont la livraison est prévue pour septembre prochain. Il a également visité un centre de vacances et une maison de jeunes dans les communes de Zemmouri et de Corso dans le cadre des préparatifs de la saison estivale.

Dans la ville de Boumerdès, M. Hammad s'est arrêté au complexe sportif Djilali Bounaama, puis a inspecté l'état du complexe de tennis de la commune de Corso, de la piscine de 25 mètres de la commune d'Ouled Moussa et a supervisé l'inauguration d'une salle polyvalente dans la commune de Boudouaou El Bahri.

SAISON AGRICOLE 2023-2024 À GUELMA

Hausse de la superficie dédiée à la culture de la tomate industrielle (wali)

La filière de la tomate industrielle a connu un «net regain» au cours de la saison agricole en cours (2023-2024) dans la wilaya de Guelma, la superficie dédiée à cette culture ayant atteint 2.687 hectares, soit une «augmentation significative», comparative aux saisons précédentes, a indiqué, jeudi, le wali, Mme Houria Aggoun. La responsable de l'exécutif local, qui intervenait lors des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année 2024, organisée dans la salle des délibérations du siège de la wilaya, a déclaré que la saison agricole en cours a été «marquée par un retour notable des agriculteurs spécialisés dans la production de tomates industrielles, après le recul enregistré, ces dernières saisons, par cette filière, notamment durant la campagne 2022-2023 qui avait vu la plantation de 1.665 hectares seu-



lement». Notant que toute la superficie plantée au cours de la saison en cours est irriguée selon le système du goutte-à-goutte, la même responsable a attribué cette augmentation «remarquable» des superficies plantées en tomate industrielle à la reprise de l'irrigation du périmètre agricole par les eaux du barrage de Bouhamdane (commune de Hammam Debagh), qui emmagasine ac-

tuellement, à la faveur des récentes précipitations, quelque 70 millions de m³ pour un taux de remplissage de l'ordre de de 38 %. Pour rappel, cet ouvrage hydraulique, dispose d'une capacité totale de stockage de 184 millions de m³, considérée comme la principale source d'irrigation du périmètre où se concentre la culture de la tomate industrielle.

Mme Aggoun a également

déclaré, dans le même contexte, qu'au cours de la saison en cours, 6 millions de m³ d'eau provenant du barrage de Bouhamdane ont été destinés à l'irrigation des superficies dédiées à la culture de tomate industrielle. De même qu'elle a affirmé que ce volume pourrait être augmenté, en cas de besoin, après approbation des autorités concernées au niveau central.

ORAN

Appel à l'intensification de la sensibilisation des agriculteurs à l'importance de l'aquaculture intégrée (participants)

Les spécialistes ayant pris part à la 4^{ème} édition de la rencontre internationale dédiée aux technologies agricoles, organisée à Oran, ont mis l'accent sur l'importance de l'intensification des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

Ils ont expliqué que l'objectif visé est d'attirer davantage de professionnels du secteur, estimant que cette démarche constitue une branche d'activité importante de l'agriculture moderne. Dans cet ordre d'idées, Youcef Metika, enseignant à la faculté des sciences économiques de l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed» a mis en relief, lors de cette rencontre, dont la thématique principale a été consacrée à «l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture moderne», l'importance d'accompagner les agriculteurs dans leur quête d'acquisition des connaissances et des aptitudes susceptibles de les aider à pratiquer l'aquaculture intégrée à l'agriculture, soutenant que cette activité profite à l'agriculteur, à la terre et consolide le développement durable.

Dans l'optique de valoriser cette filière, il est nécessaire d'intensifier les campagnes de sensibilisation des fellahs pour la pratique de cette activité au niveau de leurs exploitations, et ce, par le biais de l'exploitation des périmètres d'irrigation, a affirmé le chercheur. Il a ajouté que l'aquaculture intégrée à l'agriculture, qui relève de ce qui est communément appelé l'économie bleue «est un autre outil de l'augmentation du rendement de la production halieutique».

De son côté, l'ingénieur agronome et ex-Secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya d'Oran, Houari Zeddani, a estimé que «la vulgarisation des expériences réussies dans le domaine de ce segment de l'activité aquacole a un rôle prépondérant dans la promotion de cette filière et contribue à inciter les agriculteurs à s'y investir, d'autant plus, a-t-il affirmé, que l'Etat met à leur disposition un dispositif de soutien pour la réalisation de bassins d'irrigation et autres équipements nécessaires à cette activité. Pour sa part, le Directeur général de l'entreprise «AQUA PECHE», relevant de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Hadri Ghanem, a mis en relief les avantages de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dont celui de contribuer à baisser les quantités des engrais chimiques utilisés dans l'agriculture, expliquant que les eaux utilisées dans les activités d'élevage de poissons sont très riches en matières organiques.

Abondant dans le même sens, l'adjointe du directeur des stages et de l'amélioration des niveaux à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, Kerri Houaria, a mis l'accent sur l'importance de la formation des agriculteurs et des porteurs de projets en lien avec l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

Elle a signalé que, durant l'année scolaire 2022-2023, pas moins de 263 agriculteurs ont été formés par l'ITPA en coordination avec la Chambre de la pêche, ajoutant que cet établissement de formation lancera, prochainement, une autre session de formation en réponse aux nombreuses demandes émanant des professionnels du secteur.

Kerri Houaria, d'autre part, rappelé les actions de soutiens mises en œuvre par le ministère de tutelle pour la production du tilapia. Il convient de signaler que lors de cette manifestation, organisée par le Centre d'études et de formation «Buissons Corner», qui a vu la participation de chercheurs et des étudiants de l'ITPA, plusieurs conférences consacrées au sujet abordé ont été présentées.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

Examen des opportunités de coopération entre Sonelgaz et l'AFD

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu, jeudi à Alger, la Directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD) pour l'Afrique du nord, Mme Cécile Couprie, avec laquelle il a examiné les opportunités de coopération entre les deux parties, indique un communiqué du groupe.

La réunion qui s'est déroulée à la Direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants du groupe et de la représentante de l'AFD en Algérie, intervient "dans le cadre du soutien du partenariat étranger de Sonelgaz et de la promotion de sa stratégie de développement à l'échelle internationale", ajoute le communiqué.

A cet effet, M. Adjal a exprimé l'intérêt accordé par le groupe au renforcement de la coopération avec l'AFD, pour le développement d'études et de solutions, en matière de stockage d'énergie, de développement de l'hydrogène vert et de numérisation des réseaux.

Il a souligné, dans ce sens, la forte capacité de production d'électricité de l'Algérie, laquelle représente, selon lui "un grand défi pour le groupe en termes de méthodes de conversion d'énergie, à travers l'élaboration d'un modèle efficace de consommation d'énergie, d'autant que les capacités de production dépassent de loin les moyennes de consommation". D'autre part, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le projet d'exportation de l'électricité vers l'Italie par voie maritime, un projet dont la réalisation nécessite des partenaires étrangers pour assurer le financement au titre d'un partenariat respectant le principe gagnant-gagnant, selon le communiqué.

De son côté, Mme Couprie, a exprimé l'importance accordée par son l'AFD à la coopération avec Sonelgaz dans tous les volets proposés, soulignant que l'Europe est considérée parmi les régions nécessitant le plus d'énergie aussi bien le gaz que l'électricité. Elle a salué, en outre, "la crédibilité et le grand sérieux" caractérisant le groupe, qui en fait, selon elle, "un partenaire important" pour l'Agence française, conclut la même source.

TRANSPORT FERROVIAIRE
La SNTF présente à la 7^e édition du Salon international des transports et de la logistique (Logistical)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a pris part, à la 7^e édition du Salon international des transports et de la logistique (Logistical) à Oran, à travers la Direction centrale du transport de marchandises, et les deux filiales de la société, "Rail Logistic" et "Stim" (Société de Transport Intermodal de Marchandises) spécialisées dans les solutions logistiques globales, a indiqué, jeudi, un communiqué de la société.

Cette édition, qui s'étale sur une semaine à partir de jeudi, et organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACD), sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, s'inscrit "dans le cadre des orientations du Gouvernement relatives au développement et à la modernisation du secteur des transports et de la logistique, dans le but de contribuer de manière efficace au développement de l'économie nationale et au renforcement des exportations hors hydrocarbures". Le Salon verra la participation d'acteurs dans le domaine des transports et de la logistique, de la chaîne logistique, des compagnies maritimes, des sociétés d'assurances, des banques, des sociétés de communications et de services liées.

L'accent a été mis sur le développement d'un réseau de plateformes logistiques à travers toutes les wilayas, dans le but de lier les zones industrielles et l'ensemble des ports, concrétiser le principe de parité entre les régions, réduire les coûts et soutenir les branches de distribution et d'exportation des marchandises, en plus de réduire les coûts de transport, préserver l'environnement et diminuer la pression sur les structures de bases, à savoir les routes et les autoroutes.

À cet égard, la société a rappelé dans son communiqué l'adoption d'une nouvelle approche basée sur l'échange de manière directe avec les opérateurs économiques pour leur proposer des solutions numériques pratiques et globales, adaptées à leurs besoins dans le domaine des transports et de la logistique, et fournir les prestations de transport, de stockage, de sous-traitance et du transport intermodal.

CADASTRE

Vers le renouvellement du cadastre des terrains (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salem Ben M'barek, vice-président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a souligné "qu'il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès la promulgation des textes réglementaires" y afférents.

Ceci intervient après "la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive N 181 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones, dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel", selon le ministre, rappelant que l'objectif du cadastre est d'assainir la situation juridique des propriétés, à l'effet de permettre à toute partie exerçant le droit de propriété ou la possession légale d'obtenir le registre foncier constituant le titre de propriété.

Concernant l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme ou ce qui est communément appelé "compte des propriétés non réclamées" lors des opérations d'établissement du cadastre général, le ministre a indiqué que le taux national varie entre 7 et 9%, soulignant que ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du propriétaire ou du détenteur.

Ainsi, a-t-il poursuivi, ces biens sont classés en attendant leur revendication

par les ayants-droit. Les opérations de régularisation sont prises en charge quand les réclamations sont appuyées par des titres de propriété publiés à la conservation foncière, de titres non publiés ou d'un titre coutumier, a indiqué le ministre, ajoutant qu'il était possible d'introduire une demande de régularisation sur la base de la pratique de détention effective.

Répondant à une question sur les exonérations douanières prévues par la loi de finances de 2021 en faveur des voitures électriques, ainsi que la possibilité de revoir les taux de dédouanement, en tenant compte des spécificités des régions du pays et des utilisateurs de véhicules utilitaires, M. Faid a expliqué que "le code des douanes en vigueur stipule qu'à l'exception des zones franches, les lois et réglementations douanières sont appliquées de manière uniforme sur l'ensemble du territoire douanier, ce qui est incompatible avec la possibilité d'imposer des droits douaniers basés sur le critère Zone géographique".

Vers une mise à jour des indemnités des élus locaux

En réponse à une autre question sur les mesures visant à permettre aux élus locaux de bénéficier d'une revalorisation salariale, suite au changement du point indiciaire pour les fonctionnaires, le

ministre a rappelé que les élus locaux au niveau des APC ou des APW bénéficient des indemnités prévues par le décret exécutif 13-91, fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées.

Cependant, les élus locaux ont la possibilité d'opter pour leur salaire mensuel perçu au titre de leurs administrations d'origine, s'il s'avère plus important, selon le même décret qui précise que les indemnités accordées dans ce cas sont calculées sur la base de la moyenne du salaire annuel de l'année précédant l'élection.

Par conséquent, a-t-il dit, "en cas de révision des salaires ou des rémunérations des élus locaux au niveau de leurs administrations d'origine pendant leur mandat électoral, il n'est pas possible de réviser les indemnités accordées aux élus locaux concernés, qu'ils soient du secteur de la fonction publique, ou du secteur économique public ou privé".

Parallèlement à cela, M. Faid a indiqué qu'"une commission composée de représentants des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Direction générale de la Fonction publique a été formée pour mettre à jour les indemnités des élus locaux", ajoutant que "ce dossier est actuellement sur le bureau du Premier ministre et attend son approbation dans les prochains jours pour être mis en œuvre".

ENTREPRENEURIAT

NESDA: près de 9.900 projets financés en 2023 (Oualid)

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency) "NESDA", a financé près de 9.900 projets en 2023, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid.

S'exprimant lors d'une conférence de presse après la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'agence, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, M. Oualid a fait savoir que "la réception des dossiers au sein de l'agence n'a pas connu de ralentissement, et que plus de 9.900 projets

ont été réceptionnés l'année dernière par l'agence".

Il s'agit de dossiers déposés précédemment, a-t-il dit, soulignant que son département ministériel a décidé de ne pas accepter de nouveaux dossiers par l'agence durant la période écoulée, afin d'examiner tous les dossiers en attente et de passer à l'adoption de nouveaux mécanismes et conditions de sélection et de financement des projets, notamment à travers la restructuration de la commission de sélection des projets.

La nouvelle stratégie de l'agence repose sur l'examen des dossiers d'une manière "strictement économique" et non administrative, afin de passer d'une

culture de quantité à une culture de qualité en investissant dans de véritables entrepreneurs, notamment à travers l'adoption d'une grille de notation permettant de financer les projets de manière objective, précise le ministre.

Il a révélé que "l'agence sera restructurée de l'intérieur" afin que son organisation soit en conformité avec celle des institutions financières et des banques, dans l'objectif de l'ériger en un dispositif chargé d'étudier le marché, de gérer les portefeuilles et de suivre les projets financés.

En ce qui concerne les créances non performantes accordées aux jeunes par les banques nationales dans le cadre du

programme précédent (ANSEJ), le ministre a indiqué qu'ils seront réévalués avec l'intervention de la Direction générale du Trésor public, soulignant que le rééchelonnement constitue "une deuxième chance" pour ces jeunes ainsi que pour l'agence de traiter ce dossier ayant "pesé sur elle".

M. Oualid a également souligné l'importance de tirer des enseignements des "erreurs" commises dans le passé, notamment en ce qui concerne la manière de financer les projets et de gérer l'agence, et ce, dans le soubci d'"investir les fonds publics pour créer de la richesse et fournir des solutions, et rien d'autre".

COMMERCE

Prêt à porter : réunion d'évaluation de la première année de l'investissement local dans la production des marques mondiales

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu jeudi le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques représentant des marques mondiales dans le domaine du textile et du prêt-à-porter, pour évaluer la première année d'investissement privé dans la production locale de ces marques.

Au cours de cette réunion, les parties ont passé en revue l'évolution des investissements privés dans la production locale de marques mondiales au cours de l'année écoulée, en évaluant les performances et les résultats obtenus. Elles ont également discuté

des moyens efficaces de promouvoir et de développer ce secteur d'activité conformément à un plan annuel, indique un communiqué du ministère.

Dans son allocution, M. Zitouni a affirmé que "le gouvernement a accordé toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques actifs dans l'importation afin de se tourner vers la production, la fabrication, et la création de richesse, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Dans ce cadre, le ministre du Commerce a ajouté que la stratégie adoptée par le secteur concernant la filière du textile et du prêt à porter,

s'appuie sur l'apport de toutes les facilités nécessaires à la réduction de la facture d'importation des produits de la même marque sur des étapes, la satisfaction des besoins du marché national et l'orientation vers l'exportation. M. Zitouni a souligné l'impératif de l'attachement des importateurs de la même marque à la structuration des prix à l'importation, et de garantir des prix raisonnables et justifiés des produits, selon la même source.

Le ministre a également salué les efforts des opérateurs économiques de la même marque, et leur adhésion à la démarche visant la contribution de manière forte à la réalisation des objectifs de la croissance économique, lit-on dans le communiqué.

ENERGIE

Le pétrole arrache une hausse grâce au dollar et à un seuil technique

Les cours du pétrole se sont redressés en fin de séance, jeudi, échappant à une baisse grâce à un accès de faiblesse du dollar et au rebond sur un seuil technique.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a grappillé 1,12%, clôturant à 89,01 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui grignoté 0,91%, à 83,57 dollars. L'or

noir a d'abord réagi au chiffre de croissance aux Etats-Unis pour le premier trimestre, ressorti à 1,6% en rythme annualisé, très en deçà des 2,5% attendus par les économistes.

MARCHES BOURSIERS

Coup de froid sur les marchés, lestés par la croissance américaine

Les Bourses mondiales se sont crispées jeudi après des mauvaises nouvelles sur la croissance aux Etats-Unis et des résultats d'entreprises mal accueillis, notamment ceux de Meta. En Europe, Paris a reculé de 0,93%, Francfort de 0,95% et Milan de 0,97%. Londres a résisté (+0,48%), grâce à d'importants mouvements dans le secteur des matières premières. En Asie, la Bourse de Tokyo aussi a cédé

2,16%. A Wall Street, le Dow Jones a reculé de 0,98%, l'indice Nasdaq a abandonné 0,64% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,46%. Par ailleurs, le relèvement de la fourchette d'investissements pour l'exercice en cours a également déplié et le titre a plongé de 10,56%.

Pire, les éléments relatifs aux prix dans le rapport de jeudi ont montré une accélération de l'inflation. Dans la fou-

lée, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est monté jusqu'à 4,73%, au plus haut depuis près de six mois. Mais après avoir frôlé le K.-O., Wall Street a recoupé une bonne partie de ses pertes en fin de séance.

A la veille de la réunion de la Banque du Japon, le yen est tombé à un nouveau plus bas face au billet vert depuis juin 1990, à 153,75 yens. L'euro était en hausse de 0,28% à 1,0730

dollar. Côté pétrole, les cours se sont redressés en fin de séance jeudi, échappant à une baisse grâce à un accès de faiblesse du dollar et au rebond sur un seuil technique. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a grappillé 1,12%, clôturant à 89,01 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui grignoté 0,91%, à 83,57 dollars.

Wall Street finit en baisse, plombée par Meta et la faible croissance américaine

La Bourse de New York a terminé en baisse jeudi, plombée par les prévisions jugées décevantes de Meta, quelques publications mitigées et un chiffre de croissance américaine dont la faiblesse a surpris. Le Dow Jones a reculé de 0,98%,

l'indice Nasdaq a abandonné 0,64% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,46%.

Le géant des réseaux sociaux a dépassé les projections du marché au premier trimestre, mais les opérateurs ont surtout retenu les prévisions du

deuxième trimestre, considérées comme timorées.

Par ailleurs, le relèvement de la fourchette d'investissements pour l'exercice en cours a également déplié et le titre a plongé de 10,56%.

La Bourse de Tokyo stable avant la Boj

La Bourse de Tokyo était proche de l'équilibre vendredi en matinée, attentive avant l'issue d'une réunion monétaire de la Banque du Japon (Boj), où les commentateurs de l'institution face à la chute du yen devraient être scrutés de près. L'indice vedette Nikkei stagnait (+0,07% à 37.655,47 points vers 01H00 GMT, comme l'indice élargi Topix (-0,04% à 2.662,56 points).

Après avoir entamé en douceur la normalisation de sa

politique monétaire le mois dernier, la Boj ne devrait pas resserrer davantage son taux directeur vendredi, mais pourrait être contrainte d'adopter un ton un peu moins accommodant face à la dégringolade du yen, qui est redevenue préoccupante.

Le ministre des Finances Shunichi Suzuki, qui s'exprime quasi quotidiennement sur le sujet ces temps-ci, a fait part vendredi de son inquiétude quant aux effets pervers

du yen faible, mettant ainsi encore un peu plus la pression sur la Boj. La Bourse de New York a terminé en baisse jeudi, plombée notamment par le ralentissement plus important que prévu de la croissance économique américaine au premier trimestre, conjugué à des signes de remontée de l'inflation, un cocktail inquiétant.

Le cours dollar/yen était stable avant les décisions de la Boj, attendues vers 03H00 GMT. Vers 01H00 GMT le dol-

lar valait 153,63 yens, contre 155,65 yens jeudi à 21H00 GMT. Le cours de l'euro était également quasi inchangé, tant par rapport à la devise japonaise (166,93 yens, contre 166,98 yens la veille) que face au dollar (1,0726 dollar contre 1,0728 dollar la veille).

Le pétrole était en hausse: vers 00H50 GMT le baril de WTI américain s'appréciait de 0,35% à 83,86 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,36% à 89,33 dollars.

JAPON

La Banque du Japon mise sous pression par la chute du yen

La Banque du Japon (Boj) devrait maintenir vendredi son taux directeur inchangé, mais pourrait envoyer le message d'un nouveau resserrement d'ici quelques mois, alors que la dégringolade du yen est redevenue préoccupante et que l'inflation résiste dans l'archipel.

Le 19 mars, le gouverneur de la Boj, Kazuo Ueda, pensait peut-être avoir fait le plus dur en amorçant la normalisation monétaire de son institution avec la fin de ses taux négatifs, l'instrument le plus spectaculaire de sa politique ultra-accommodante.

Mais en raison de son toujours accommodant de la Boj, ce léger relèvement de son taux directeur (porté à une fourchette comprise entre 0% et 0,1%) n'a pas

suffi à enrayer la chute du yen face au dollar et à d'autres grandes devises comme l'euro.

La débâcle s'est même accélérée et le yen a régulièrement atteint de nouveaux plus bas face au dollar depuis 1990 ces dernières semaines, augmentant la possibilité d'une intervention du Japon sur le marché des changes pour soutenir sa monnaie, comme il l'a déjà fait en 2022.

Un yen faible est généralement considéré comme un avantage pour les nombreuses entreprises exportatrices du Japon. Mais en renchérissant également les importations du pays, la dégringolade du yen pèse en même temps sur la consommation intérieure et alimente une inflation "importée": le contraire

d'une hausse des prix stimulée par des augmentations de salaires et la demande, la configuration que la Boj souhaiterait entrevoir avant de resserrer davantage les vannes du crédit. Si "l'impact" de la dépréciation du yen "devient trop important pour être ignoré", cela pourrait conduire à des changements de politique monétaire, a d'ailleurs admis M. Ueda la semaine dernière.

La plupart des économistes s'attendent à ce que la Boj relève vendredi ses projections d'inflation. Un relèvement significatif de ces prévisions pourrait être perçu comme le signe d'une ou plusieurs nouvelles hausses de taux de la Boj cette année, mais probablement pas avant juillet, au plus tôt.

FMI

Accord en vue d'un prêt de 4 mds USD pour l'Equateur

Le Fonds monétaire international (FMI) est parvenu à un accord avec le gouvernement équatorien en vue de la mise en place d'un programme d'aide économique de 4 milliards de dollars sur quatre ans, a annoncé jeudi l'institution dans un communiqué. L'accord doit encore être approuvé par le conseil d'administration du Fonds, une décision qui devrait être rendue publique dans les pro-

chaines semaines. Ce prêt doit permettre au pays de disposer d'un soutien aux politiques économiques de l'Equateur pour les quatre prochaines années" a précisé le FMI dans un communiqué.

"Face à un contexte économique difficile, notre objectif reste de soutenir les efforts des autorités pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Equatoriens, avec une attention particulière aux

plus vulnérables et à la promotion d'une croissance durable", a déclaré le chef de mission du FMI, Varapat Chensavasdijai, cité dans le communiqué.

"Le programme du gouvernement est solide et a reçu le soutien des organismes multilatéraux", s'est de son côté félicité le ministre équatorien des Finances.

Ce dernier estime que le programme "aidera à mainte-

nir la sécurité publique, financer des travaux publics, garantir la protection sociale et mettre le pays sur les rails d'une croissance économique inclusive".

Le pays est notamment confronté à une crise énergétique, provoquée par l'important déficit hydroélectrique, conséquence de la sécheresse qui touche le continent, sous l'effet du phénomène climatique El Nio.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar flanche malgré l'inflation et la hausse des taux

Le dollar s'est replié jeudi face à plusieurs devises majeures, bousculé par un mauvais chiffre de croissance aux Etats-Unis, même si l'inflation américaine a encore montré des signes de vigueur, stimulant une remontée des taux obligataires.

Vers 19H40 GMT, le billet vert abandonnait 0,29% face à la monnaie unique, à 1,0732 dollar pour un euro, au plus bas depuis deux semaines.

Il reculait aussi face à la livre sterling et au franc suisse.

Le "greenback", l'un des surnoms de la monnaie américaine, a été secoué par l'annonce d'une croissance à 1,6% en rythme annualisé au premier trimestre aux Etats-Unis, bien inférieure aux 2,5% anticipés par les économistes.

Le marché obligataire, lui, ne s'y est pas trompé, et le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans a jailli à son plus haut niveau depuis quasiment six mois, à 4,73%.

AVIATION

Le bénéfice net d'Airbus grimpe à 595 millions d'euros au 1^{er} trimestre

Le bénéfice net d'Airbus a grimpé de 28% au premier trimestre 2024, à 595 millions d'euros, a annoncé jeudi le constructeur aéronautique européen dans un communiqué.

Entre janvier et mars, le groupe a livré 142 avions commerciaux, contre 127 sur la même période de 2023, et dégagé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros, en hausse de 9%. Ces résultats ont été obtenus "dans un contexte opérationnel ne présentant aucun signe d'amélioration. Les tensions persistent sur la scène géopolitique et dans la chaîne d'approvisionnement", affirme son président exécutif Guillaume Faury, cité dans le communiqué.

La chaîne de fournisseurs, fragilisés par la pandémie, doit elle aussi investir et recruter afin d'augmenter sa production à la demande de l'aviationneur.

A cela s'ajoutent le renchérissement des matières premières, les difficultés d'accès à certains composants et les coûts de l'énergie qui provoquent des goulets d'étranglement et ont bridé la vitesse de remontée en cadence du constructeur européen.

Airbus prévoit de livrer 800 avions commerciaux cette année, contre 735 l'an passé, et encore loin des 863 livrés à ses clients en 2019, avant la survenue de la Covid. Pour autant, l'aviationneur table sur la production mensuelle de 75 avions de la famille A320 en 2026.

Il en a livré 48 par mois en moyenne l'an passé. Il compte également passer à 14 monocouloirs A220 par mois en 2026 et de 3 à 4 long-courriers A330 cette année. Confiant dans le redécoupage du marché des avions gros-porteurs, le groupe a annoncé également son ambition de produire 12 A350 par mois en 2028, alors qu'il prévoyait jusqu'ici d'en fabriquer 10 à l'horizon 2026.

L'appareil, capable de transporter près de 400 passagers sur plus de 15.000 kilomètres, a déjà reçu 137 commandes.

ETATS UNIS

Toyota augmente encore ses investissements pour les véhicules électriques

Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé jeudi dans un communiqué un renforcement de ses infrastructures de production aux Etats-Unis, avec des investissements supplémentaires dans l'Indiana et le Kentucky.

Grâce à une nouvelle enveloppe de 1,4 milliard de dollars, le groupe japonais porte ainsi à 8 milliards de dollars son investissement total dans l'Indiana -où il est présent depuis près de trente ans- afin "de préparer l'assemblage d'un tout nouveau SUV électrique 7 places" dans son usine de Princeton, à une date non précisée. "Cet investissement va non seulement financer l'infrastructure de production pour ce tout nouveau véhicule électrique, mais il va aussi ajouter une ligne d'assemblage de blocs-batterie utilisant les batteries lithium-ion" fabriquées dans son usine de Caroline du Nord, a précisé le groupe.

Depuis 2021, le groupe japonais a annoncé son intention d'investir au total 18,6 milliards de dollars aux Etats-Unis, pour soutenir sa transition vers le véhicule électrique.

SÉTIF

Le législateur algérien garantit à la société civile le droit d'intenter une action devant la justice pour protéger le consommateur (rencontre)

Les participants à une rencontre régionale organisée jeudi à Sétif sur le thème de «la protection du consommateur entre réalité et textes juridiques» ont souligné que le législateur algérien «garanti à la société civile le droit d'intenter une action devant la justice afin de protéger le consommateur». Le président de la Cour de Sétif, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, a précisé dans son intervention à l'ouverture de la rencontre, organisée par l'Union nationale de protection du consommateur, en partenariat avec la Faculté de droit et de sciences politiques de l'université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), et en coordination avec la Cour de Sétif, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, que le législateur algérien «garantit aux associations de protection des consommateurs le droit de se constituer partie civile devant les autorités judiciaires compétentes en matière de protection des consommateurs». Il a ajouté que le droit de se constituer partie civile est «garanti par la force de la loi à toute victime d'infractions portant atteinte à sa santé et à sa sécurité, un droit qu'il peut exercer avant et pendant le procès pénal pour obtenir réparation des dommages résultant de ce type de crimes commis contre le consommateur, qui sont innombrables et ont une portée très large». Le président de la Cour a souligné que le législateur algérien a accordé aux associations de protection des consommateurs et aux acteurs de la société civile, en général, la possibilité «d'intervenir pour protéger le consommateur lorsqu'il y a violation de ses droits, en sensibilisant, en orientant, en représentant les victimes ou en imposant un contrôle continu sur les produits que les opérateurs économiques exposent à la consommation, tout en informant les autorités judiciaires, au moyen d'une plainte, de toute action ou comportement pouvant nuire aux consommateurs». Les rencontres, qui s'est déroulée en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, du procureur général de la Cour de Sétif, Faycal Zerdazi, du recteur de l'université Sétif 2, le Pr Khier Guechi et de nombreux cadres et partenaires dans le domaine, ainsi que d'étudiants de la Faculté de droit et de sciences politiques, a donné lieu à quatre conférences relatives au sujet, animées par des spécialistes en la matière.

HADJ 2024

Dernier délai pour la délivrance des visas fixé au 29 avril (ONPO)

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a indiqué, jeudi, dans un communiqué, que le dernier délai pour la délivrance des visas aux hadjjs est fixé pour le 29 avril, soulignant l'impératif de parachever les formalités réglementaires et sanitaires avant cette date.

L'ONPO «informe les hadjjs que le dernier délai pour la délivrance des visas est fixé au lundi 29 avril 2024, correspondant au 20 chawal 1445 de l'hégire, selon le document des préparatifs préliminaires émis par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra», insistant sur la nécessité d'accomplir toutes les formalités réglementaire et sanitaire avant cette date.

Par ailleurs, l'ONPO a appelé les hadjjs «à l'impérative participation aux sessions de formation organisées par les directions des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec la direction de l'information et de la documentation de l'ONPO, à travers les centres de formation dans les différentes wilayas du pays». Il a souligné, à cet égard, que les encadrants veillent à «dispenser une formation théorique et à animer des ateliers pratiques sur l'accomplissement des rites du Hadj, en utilisant des moyens explicatifs et des



maquettes, en sus des orientations sanitaires et préventives prodiguées par des médecins et des éléments de la Protection civile». Les hadjjs peuvent également

«consulter la page de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya» pour obtenir d'amples explications, conclut le communiqué.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Clôture du premier cycle du Programme de formation des présidents des APC sur la politique d'action sociale

Le premier cycle du programme de formation des présidents des Assemblées populaires communales (APC) sur la politique d'action sociale organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a pris fin jeudi à Alger.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, accompagnée du Secrétaire général de la wilaya d'Alger, Harizi Salim, en présence de la présidente de l'As-

semblée populaire de wilaya (APW), Nadjiba Djilani, et du Directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, Youcef Romane, a présidé la cérémonie de clôture de la première session de ce programme de formation qui a débuté le 21 avril dernier. A cette occasion, Mme Krikou a évoqué le programme du secteur de la solidarité nationale visant à accompagner et prendre en charge les catégories vulnérables, telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes aux besoins spécifiques, la femme rurale productrice et les femmes au foyer, tout en veillant à l'intégration

socioéconomique de ces catégories. Ainsi, la ministre a souligné l'importance de ces sessions de formations visant à introduire la politique de l'action sociale, notamment en passant en revue les mesures prises par le secteur de la solidarité nationale en matière d'accompagnement de la femme productrice et les mécanismes pour l'encourager à s'engager dans la production nationale, outre la prise en charge des personnes à besoins spécifiques dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement spécialisé, en sus des programmes pour les personnes âgées et les mesures de protection

et de promotion de l'enfance. Le programme de ces formations comprend également le rôle et les missions des cellules de proximité de solidarité du secteur et leurs champs d'intervention au niveau local, en plus de la présentation des différentes aides sociales et des mesures prises, dont l'allocation forfaitaire de solidarité.

Pour sa part, le Secrétaire général de la wilaya d'Alger a mis en avant l'importance de ce programme de formation organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels.

ENVIRONNEMENT

Les lauréats du 1^{er} concours national sur l'éducation environnementale distingués

Les lauréats de la 1^{ère} édition du concours national sur l'éducation environnementale, lancée sous le thème: «Notre environnement, notre avenir», ont été distingués jeudi à Alger.

Le concours est organisé par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables avec les départements de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Éducation nationale, ainsi la Formation et l'Enseignement professionnels.

La cérémonie de distinction, tenue au Centre culturel de Djamaa El-Djazaïr s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, le recteur de Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hocini, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement, responsables d'institutions et des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA), outre les élèves des trois paliers scolaires et des étudiants.

Le concours concerne la réalisation d'un documentaire traitant un thème environnemental. Il a vu la participation de 698 candidats, dont 98 dans la catégorie des cadets, 181 dans la catégorie des juniors et 410 dans la catégorie des seniors.

Dans son allocution, Mme Dahleb a exprimé «sa fierté et son gratitude pour les vidéos environnementales exceptionnelles réalisées par nos enfants et nos jeunes», ajoutant que ce concours est le premier du genre pour renforcer et soutenir l'éducation environnementale en milieu scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a ajouté aussi que ce travail participatif pilote a permis de créer des clubs de l'environnement dans plusieurs wilayas, ainsi

qu'au sein de trois centres de formation et d'apprentissage dans la wilaya de Jijel. De son côté, le recteur de Djamaa el Djazaïr a salué la tenue du concours au Centre culturel de cet important édifice culturel et culturel, affichant sa volonté de coopérer avec toute instance, affirmant que ce concours sur l'éducation environnementale constitue «un projet prometteur pour éduquer les jeunes à la morale noble, à la vertu et aux comportements responsables».

S'agissant des résultats du concours, dans la catégorie cadets, le premier prix est revenu à un groupe de cinq élèves du CEM «18 février»

de Guelma pour son documentaire intitulé «Une graine de bien», relatant l'initiative des écoliers pour nettoyer un quartier de leur ville.

Dans la catégorie des juniors, le premier prix a été remporté par un groupe de 4 lycéens du lycée «Mohamed Ibrahim» de Béni Abbas pour leur vidéo «Corbeille intelligente», un projet qui encourage à préserver l'environnement.

Dans la catégorie des seniors, le premier prix a été décroché par un groupe de trois étudiantes de l'Université de Biskra pour leur vidéo «Smart management», une invitation à

contempler la beauté de la nature et un encouragement à la protéger et la préserver via des comportements responsables. Aussi, un groupe de cinq apprenants du Centre de formation et d'apprentissage des personnes aux besoins spécifiques de Kouba (Alger) ont été distingués pour leur vidéo sur leurs activités pédagogiques versées dans la protection de l'environnement.

En guise de récompense, les lauréats ont bénéficié de Smartphones, des SmartWatch, des tablettes tactiles, ainsi que des collections des livres et des accès gratuits pour les divers musées sur le territoire national.

1^{er} concours vert à Bouira en hommage à Si Mustapha Muller en mai (parc Tikjda)

Le Parc national du Djurdjura organisera entre 31 mai et 1 juin à Tikjda (Est de Bouira) la 1^{ère} édition du concours vert en hommage au moudjahid et militant écologiste, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993). a-t-on appris jeudi auprès du responsable du parc. La participation à ce concours écologique national est ouverte à tous les amoureux de la nature qui veulent réaliser des travaux de poésie, de dessin, photos, vidéos, ou un discours sur l'environnement, a expliqué à l'APS le directeur du Parc, Ahmed Dahmouche.

Il s'agit d'un concours national qui sera «une tribune d'échange entre les participants et qui leur permettra d'exposer leurs travaux, créations en relation avec la protection de l'environnement et de la nature, ainsi que pour rendre un hommage au militant écologiste et concepteur des parcs naturels en Algérie», a précisé M. Dahmouche. Des travaux scientifiques et une table ronde qui se déroulera en présence de Rachida Muller, la fille de Si Mustapha Muller, marqueront ce concours, selon les détails fournis par le même responsable. Un buste (une stèle) à l'effigie de Mustapha Muller sera inaugurée à Tikjda en présence des autorités locales ainsi que d'anciens directeurs du Parc national de Djurdjura, notamment ceux ayant cessé le défunt. «Le concours a pour objectif de sensibiliser davantage les gens sur la nécessité de préserver la nature et le Parc, qui ne cesse de subir une forte pression anthropique qui risque de porter atteinte à son équilibre écologique», a souligné M. Dahmouche. Il a rappelé qu'un appel à participation à ce concours avait été lancé en mars dernier. Le même responsable a expliqué en outre qu'à l'avenir, des éditions spécifiques auront lieu avec des thématiques bien définies afin de sensibiliser davantage sur la protection de l'environnement et des richesses naturelles dont jouit l'Algérie. Winfried Muller est né en novembre 1926 de père autrichien et de mère allemande. En 1956, il s'engage dans l'Armée de libération nationale (ALN) sous le pseudonyme de Si Mustapha. Il était un fervent défenseur des espaces forestiers et faunistiques pour la protection pour lesquels il a consacré l'essentiel de sa vie et son énergie. Plusieurs films documentaires sur la faune et la flore algériennes sont aussi à son actif. Il a également fait plusieurs contributions dans la presse nationale portant sur la protection de la biodiversité dont regorge le pays. Le militant écologique et moudjahid pendant la Guerre de libération nationale est décédé en octobre 1993 à Tamanrasset, alors qu'il était en mission au Parc national du Tassili qu'il avait d'ailleurs lui-même créé au même titre que celui du Djurdjura.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Des pays du G20 favorables à une taxation mondiale des plus riches

L'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du sud ont apporté jeudi leur soutien au projet de taxation mondiale des plus riches, défendu par le Brésil à l'occasion de sa présidence du G20.

Dans une lettre publiée par plusieurs quotidiens, dont Der Spiegel (Allemagne) et El País (Espagne), cinq ministres de ces trois pays mais aussi du Brésil assurent que cette initiative constituerait un «pas important» dans la lutte mondiale «contre les inégalités».

«Les deux dernières décennies ont été marquées par une augmentation significative des inégalités dans la plupart des pays, l'écart de revenu entre les 10% les plus riches et les 50% les plus pauvres ayant presque doublé», soulignent-ils dans cette lettre. Une situation qui «nuît au développement économique» et s'avère «corrosive pour la démocratie», poursuit cette lettre, signée notamment par le numéro deux du gouverne-

ment espagnol Maria Jesus Montero, par la ministre allemande du Développement Svenja Schulze et le ministre sud africain des Finances Enoch Godongwana.

Dans leur courrier, les ministres pointent «la persistance de lacunes» dans le système fiscal international, qui permet aux plus riches de réduire fortement leur niveau d'imposition: en moyenne, «l'impôt sur le revenu» acquitté par les milliardaires ne dépasse pas «0,5% de leur patrimoine», rappellent-ils.

Or l'instauration d'un «prélèvement mondial minimum coordonné sur les milliardaires» permettrait de lutter contre ses lacunes, et donnerait les moyens aux gouvernements «d'investir dans des



biens publics tels que la santé, l'éducation» ou «l'environnement», ajoutent-ils.

Pour cette raison, ils disent juger favorablement l'initiative du Brésil pour une «coopération fiscale internationale inclusive, juste et efficace». «Il est temps que la communauté

internationale prenne au sérieux la lutte contre les inégalités et le financement des biens publics mondiaux», concluent-ils. Brasilia, qui assure depuis décembre la présidence tournante du G20, a fait de cette taxation mondiale l'une de ses priorités.

HAÏTI

La pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010 (PAM)

Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, a déclaré jeudi qu'Haïti était confronté à la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010.

Lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, le directeur des opérations de l'agence a donné des détails sur sa récente visite dans le pays et a souligné que «la moitié des Haïtiens souffrent d'insécurité alimentaire». Il a souligné que «la crise sécuritaire dans le pays est la principale cause d'autres problèmes humanitaires. La violence a généré des déplacements et des dysfonctionnements économiques, aggravant la vulnérabilité de la population dans toute la région».

Selon l'ONU, Haïti connaît l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a triplé depuis 2016. Au total, 4,35 millions d'Haïtiens, soit près de la moitié de la population,

n'ont pas assez à manger et 1,4 million sont confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence. La malnutrition aiguë globale touche 7,2 % des enfants de moins de cinq ans, tandis que 66 % des enfants du même groupe d'âge souffrent d'anémie, d'après les données de l'ONU. Aussi, les mauvais résultats de l'agriculture et la forte dépendance aux importations génèrent également une insécurité alimentaire. Cela rend le pays vulnérable à l'inflation et à la volatilité des prix sur les marchés internationaux. Ces problèmes ont été aggravés par une série de catastrophes au cours des deux dernières décennies, notamment des tempêtes, des inondations, des glissements de terrain, des sécheresses et des tremblements de terre. Dans l'indice de risque climatique 2021, Haïti se classe au troisième rang des pays les plus touchés par les événements météorologiques extrêmes de 2000 à 2019.

TANZANIE

155 morts après de fortes pluies liées à El Nino

Un total de 155 personnes ont péri en Tanzanie en raison des fortes pluies liées au phénomène climatique El Nino qui ont provoqué inondations et glissements de terrain, a annoncé jeudi le Premier ministre, sans préciser depuis quand ces décès ont été recensés. «Les fortes pluies liées au phénomène El Nino» ont causé dans plusieurs régions du pays «des dégâts importants», a déclaré Kassim Majaliwa devant le Parlement.

Plus de 51.000 foyers et 200.000 personnes ont été touchés, environ 236 personnes ont été blessées et plus de 10.000 habitations ont été endommagées, a-t-il détaillé.

Le 14 avril, le porte-parole du gouvernement avait fait état de 58 morts durant les deux premières semaines de ce mois, qui marque le pic de la saison des pluies en Tanzanie.

Plusieurs pays d'Afrique de l'Est sont frappés ces dernières semaines par des précipitations

supérieures à la normale. Cette année, la saison des pluies se combine avec un nouvel épisode d'El Nino qui a débuté mi-2023 et pourrait durer jusqu'au mois de mai, a prévenu le 5 mars l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Outre une augmentation des températures, El Nino provoque des sécheresses dans certaines parties du monde et de fortes pluies dans d'autres.

En décembre, au moins 89 personnes avaient été tuées

dans des glissements de terrain et inondations causés par des pluies diluviennes dans le nord de la Tanzanie.

Sur l'ensemble de la région, plus de 300 personnes avaient péri. En Somalie, plus d'un million de personnes avaient été déplacés par des inondations. D'octobre 1997 à janvier 1998, de gigantesques inondations nourries par les pluies torrentielles causées par El Nino avaient fait plus de 6.000 morts dans cinq pays de la région.

NAUFRAGE AU LARGE DE DJIBOUTI

Au moins 24 migrants morts (nouveau bilan)

Le naufrage d'une embarcation de migrants dans la nuit de lundi à mardi au large de Djibouti a fait au moins 24 morts et 20 disparus, selon un nouveau bilan de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cette tragédie est la deuxième de ce type recensée en deux semaines aux abords de ce petit pays de la Corne de l'Afrique, point stratégique de la «route de l'Est» utilisée

par les migrants pour gagner la péninsule arabe depuis l'Afrique. «Au moins 24 migrants sont morts et 20 autres sont portés disparus après le naufrage du bateau dans lequel ils voyageaient au large de Djibouti», écrit l'OIM dans un communiqué publié mercredi soir, confirmant que 33 des 77 passagers ont été secourus. Un précédent bilan faisait état de 21 migrants morts et 23 dispa-

rus. L'ambassadeur éthiopien à Djibouti avait affirmé mardi sur X que l'embarcation transportait des Ethiopiens. Selon l'OIM, au moins 1.350 personnes ont trouvé la mort - dont 1.031 en mer - de 2014 à 2023 en empruntant la «route de l'Est», considérée par l'OIM comme «l'une des routes migratoires les plus dangereuses et les plus complexes d'Afrique et du monde».

ENVIRONNEMENT

Le Pérou crée une réserve naturelle marine à la frontière avec l'Equateur

Le Pérou a créé une réserve naturelle marine de 1.160 km2 sur sa côte nord, à la frontière avec l'Equateur, afin de préserver l'écosystème et limiter la pêche illégale, a annoncé le gouvernement jeudi. Au large des régions de Tumbes et Piura, la nouvelle «Réserve nationale Mar Tropical de Grau» renferme de nombreuses espèces marines, les monts sous-marins du banc de Mancora et les récifs de Punta Sal, les seuls du Pérou. Cette réserve représente 0,14% de la zone maritime totale du Pérou, a précisé le ministre de l'Environnement, Juan Carlos Castro. C'est la deuxième réserve naturelle marine du pays, après celle de la Dorsal de Nasca, de plus de 62.000 km2, créée en 2021. La protection de cette zone naturelle est réclamée depuis une dizaine d'années par des petits pêcheurs et des associations de défense de l'environnement qui s'insurgent du chalutage dans cette région de l'océan Pacifique. La zone abrite 70% des espèces de poissons consommés au Pérou, selon Natureza y Cultura Internacional, l'une des ONG à l'origine de la requête, notamment de la sole et du mérout, vedettes de la cuisine péruvienne dans le traditionnel ceviche. Des baleines à bosse transitent également par cette zone. Le Pérou est l'un des pays du Pacifique Sud ayant un déficit d'aires naturelles marines protégées, par rapport notamment à la Colombie et à l'Equateur voisins. Mi-janvier, l'Equateur a agrandi sa réserve marine autour des îles Galapagos, paradis de biodiversité de l'océan Pacifique célèbre notamment pour ses tortues, ses iguanes et sa très riche faune marine. L'archipel équatorien, qui a inspiré la théorie de l'évolution du naturaliste anglais Charles Darwin, compte désormais 198.000 km2 de zone marine protégée.

POPULATIONS

Rebond de la mobilité humaine mondiale après les fortes baisses durant la pandémie de Covid-19 (OIM)

La mobilité humaine a pleinement rebondi après les fortes récessions observées lors de la pandémie de la Covid-19, selon un rapport publié jeudi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Migration Policy Institute (MPI).

Dans le rapport intitulé «L'état de la mobilité mondiale au lendemain de la pandémie de Covid-19», les analystes du MPI décrivent comment les mouvements se sont complètement remis des restrictions imposées par la pandémie, ainsi que la manière dont ils sont façonnés par les chocs climatiques et les déplacements de population.

L'étude montre que la Covid-19 a conduit à «des options plus limitées en matière de déplacements réguliers, détournant les migrants vers des itinéraires irréguliers plus dangereux». Le rapport note également que «les événements climatiques et environnementaux ont commencé à déclencher des déplacements plus importants et sur de plus longues distances. Les inondations cataclysmiques au Pakistan, qui ont provoqué le déplacement de 8 millions de personnes à l'intérieur du pays et catalysé une crise économique, ont poussé un nombre croissant de personnes à quitter leur pays pour trouver de meilleures opportunités ailleurs».

«La mobilité a atteint une nouvelle ampleur et une nouvelle complexité au milieu de transformations rapides, allant de la crise climatique à l'urbanisation et à la numérisation en passant par le changement démographique», écrivent les chercheurs du MPI Meghan Benton, Lawrence Huang, Jeanne Batalova et Tino Tirado.

Selon le rapport de l'OIM et le MPI, «les conflits et les crises dans des pays comme l'Afghanistan, la Syrie et le Soudan ont contraint des millions de personnes à partir, tout comme le réchauffement climatique a transformé le déplacement climatique d'un avertissement futur en une réalité actuelle. Parallèlement, les asymétries démographiques croissantes (certains pays vieillissant rapidement tandis que d'autres voient leur population de jeunes exploser) continueront d'aggraver les facteurs de migration dans les décennies à venir».

Les auteurs concluent : «Ce paysage inégal indique que le monde entre dans une ère de perturbation de la mobilité humaine, dont les impacts sont difficiles à prévoir». «Le rapport souligne la nécessité d'une gestion collaborative des migrations pour mieux répondre aux chocs mondiaux», a déclaré Ugochi Daniels, directeur général adjoint de l'OIM pour les opérations.

PLUIES DILUVIENNES AU KENYA

10 morts dans des inondations à Nairobi

Dix personnes ont péri et plusieurs autres portées disparues, mercredi, dans la capitale kényenne Nairobi, où des quartiers ont été inondés après une nuit de pluies diluviennes, a annoncé aux médias un responsable de la police. «Le nombre de corps retrouvés jusqu'à présent est de 10 et nous avons d'autres personnes portées disparues», a déclaré Fred Abuga, commandant de la police du sous-comté de Starehe, dans le centre de la ville. Un total de «60.000 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été gravement touchés par les inondations soudaines et dévastatrices qui ont frappé la ville», ont affirmé les autorités du comté dans un communiqué, estimant que

Nairobi était «au bord d'une crise humanitaire». La montée des eaux a touché aussi bien des bidonvilles, comme celui de Mathare, que certains quartiers huppés, comme Runda, où se trouve le siège régional de l'ONU. Le Kenya est frappé ces dernières semaines par les fortes précipitations qui s'abattent sur l'Afrique de l'Est, où la saison des pluies est intensifiée par le phénomène climatique El Nino. L'agence humanitaire de l'ONU (Ocha) faisait état, au 18 avril, d'au moins 32 personnes ayant péri et plus de 40.000 déplacées dans le pays depuis le début de la saison des pluies en mars. A Nairobi, les pluies torrentielles de la nuit ont fait sortir de leurs lits les rivières Athi, Ngong et Mau Mau.

INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Toutes les wilayas du pays ont bénéficié de cinq structures sanitaires au moins depuis 2021 (ministre)

Le ministre de la santé, Abdelhak Saihi, a souligné, jeudi à Relizane, que toutes les wilayas du pays ont bénéficié de cinq structures sanitaires au moins, depuis 2021, et ce dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire et la prise en charge de la santé du citoyen.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que chaque wilaya du pays a bénéficié d'au moins cinq nouvelles structures sanitaires et d'autres wilayas ont bénéficié de 9 à 10 structures, selon leur densité démographique, et ce pour assurer la prise en charge de la santé du citoyen. Il a ajouté que «ces projets de développement interviennent conformément au programme du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé un intérêt primordial à la prise en charge de la santé du citoyen de toutes les régions du pays». M. Saihi a procédé à l'inauguration d'un hô-

pital de 60 lits, dans la commune de Mendès, où il a critiqué les délais de réalisation de cette structure les jugeant trop longs, insistant sur la nécessité de «confier, à l'avenir, les projets de réalisation des établissements sanitaires et des structures relevant du secteur de la santé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'accélérer le rythme de leur réalisation et leur livraison dans les délais impartis». Il a souligné que «le transfert de la réalisation des structures et établissements sanitaires au secteur de l'habitat est du à l'expérience et la qualification qu'il possède pour concrétiser des projets selon les critères et les délais impartis»,



ajoutant que «le directeur de la prise en charge de la santé des malades, des médicaments et du per-

sonnel uniquement». Le ministre de la santé a également inauguré l'Institut de formation paramédicale de la nouvelle ville de Benadda Benaouda au chef-lieu de wilaya et sa baptisation au nom de la Martyre Hadj Abed Atika, appelée «Djamila». Le coût de sa réalisation est de plus de 857 millions DA et il dispose de 12 salles de cours, 8 laboratoires, un amphithéâtre, outre un internat d'une capacité de 280 lits. Dans la commune de Bendaoud, M. Saihi a inspecté la polyclinique «Lelouche Youcef», où il s'est enquis des conditions de prise en charge des malades et des services fournis en H/24 en faveur de plus de 50.000 habitants.

ORAN

L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire les crises sanitaires et bien se préparer à y faire face (Kamel Sanhadji)

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédire les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face. En marge du 19e Congrès méditerranéen sur les maladies cardiaques et pulmonaires, M. Sanhadji a indiqué que «l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour développer la santé est l'un des objectifs les plus importants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qu'il dirige et qui a été créé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de mettre en place un système de santé avancé, garantissant un haut niveau de traitement spécifique et une prévention élargie des maladies».

Il a ajouté que «l'Agence nationale de sécurité sanitaire comprend des experts, qui étudient systématiquement et scientifiquement tous les indicateurs et causes liés à toutes les maladies et nous avons des techniques, notamment d'intelligence artificielle et de traitement de grandes données (Big data) en relation avec la santé et avec l'assistance des spécialistes dans les domaines médical, des mathématiques, de l'informatique, des prévisions et de modélisations».

Selon le même responsable, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle réside dans le fait que «l'ancien système de santé a démontré ses limites, lors des crises sanitaires d'urgence comme celle du Covid-19, qui a révélé la faiblesse de tous les systèmes de

santé mondiaux, car la réaction après le déclenchement de la pandémie a été faible, ce qui n'a pas permis de la maîtriser qu'après des années».

Le Professeur Sanhadji a indiqué que la seule solution à de telles crises sanitaires est de «les anticiper et de bien s'y préparer, notamment avec la préparation des vaccins ou des médicaments appropriés et en formulant des recommandations, qu'elles soient spécifiques à l'environnement, au système de santé ou autres», notant que «l'usage des méthodes scientifiques de traitement des données, leur raccordement mathématique avec l'intelligence artificielle nous permettent d'obtenir un signal, même faible, pour prévoir toute crise sanitaire». A propos du Forum, le président de la Société algérienne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (SAAIC) et président de la commission de santé et de solidarité nationale au Conseil de la nation, le Professeur Habib Douaghi a souligné que «son importance est issue de sujets proposés pour le débat, surtout concernant les maladies respiratoires».

Le même intervenant a évoqué l'importance du médecin de famille, qui constitue le principal pilier du processus de sensibilisation à travers le dépistage précoce des maladies, l'identification des facteurs de risque qui y conduisent et la fourniture d'interventions appropriées au moment opportun. Cette rencontre a été organisée par l'Association algéro-méditerranéenne de pneumologie, allergologie et immunologie clinique, en collaboration avec l'Association algéro-franco-

méditerranéenne de pneumologie (AFMP), avec la participation de 250 participants, notamment des généralistes et des spécialistes, dont 130 de pays européens, africains et du Canada.

Le président du Congrès, Laurent Soukairie, et président de l'Association méditerranéenne de pneumologie (AFMP), a fait savoir

que cette rencontre intervient dans le cadre de la formation continue des médecins et d'échange scientifique des expériences. Plusieurs interventions sont programmées dans le cadre de cette manifestation scientifique sur l'asthme, les maladies du sommeil, les maladies respiratoires et leur relation avec le cœur et autres.

Ouverture du premier Salon dentaire MDEX avec la participation de 15 exposants

La première édition du Salon dentaire MDEX a été ouverte, jeudi au Centre des conventions d'Oran, avec la participation d'une quinzaine d'exposants, dont des clubs scientifiques actifs dans le domaine de la formation. Organisée par l'agence «Insolite Pro», cette première édition, qui s'adresse aux professionnels de la médecine et de la chirurgie dentaire, a connu dès la matinée une forte affluente de dentistes, prothésistes et étudiants en chirurgie dentaire, a souligné la co-organisatrice du Salon, Mezghrani Chahinaz. «En plus des exposants qui présentent du matériel dentaire de dernière génération, nous avons concocté un programme de conférences et ateliers très riche et varié, avec un accès libre pour les professionnels et les étudiants», a-t-elle expliqué. Le programme a été élaboré en partenariat avec les universités d'Oran, Sidi Bel Abbes et Sétif, et ce, pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des professionnels et des étudiants, avec des thématiques d'actualité. En plus des spécialistes et experts algériens, certaines conférences et ateliers seront animés par des spécialistes étrangers, venus d'Italie, de France, de Tunisie et de Lybie, a souligné Mme Mezghrani. Cette édition est marquée par la forte participation des clubs scientifiques et des associations, (5 clubs et 2 associations), notamment le Club Adjuvare de l'Université d'Oran, le Club Sylvius de l'Université de Sidi Bel Abbes, l'Association nationale algérienne de l'économie de la santé et «The Algerian association of oral health and periodontology».

BATNA

Journées d'étude et de formation sur les tumeurs secondaires du foie causées par les cancers du côlon et du rectum

Des journées d'étude et de formation sur les tumeurs du foie causées par le cancer colorectal sont organisées depuis jeudi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna. Cette manifestation de 3 jours se tient à l'initiative du service de chirurgie générale du CHU de Batna, en coordination avec le Centre régional de lutte contre le cancer et le comité pédagogique chargé de la formation des médecins résidents en chirurgie, dans l'Est du pays. Le médecin spécialiste en chirurgie générale, Issam Megaâche, du service de chirurgie générale du CHU de Batna, a indiqué que les journées scientifiques de formation sont «encadrées par des experts étrangers spécialisés en chirurgie oncologique venus de la ville française de Nancy, dont l'expérience bénéficiera aux médecins résidents des services de chirurgie générale dans les hôpitaux de l'Est du pays». Le même spécialiste a précisé que des «communications théoriques» seront effectuées au profit des spécialistes participant à cette manifestation scientifique qui sera ponctuée d'interventions chirurgicales «qualitatives et complexes» sur des patients atteints de cancer du foie et du pancréas. Des interventions, a-t-il dit, qui seront retransmises en direct, par visioconférence dans le grand auditorium où se tient la formation, depuis la salle d'opérations du CHU de Batna. Le Dr Megaâche a ajouté que ces opérations seront réalisées au CHU «selon les toutes dernières technologies, éprouvées à l'étranger, ce qui permettra aux chirurgiens spécialisés participant aux journées de formation d'acquiescer de l'expérience et de s'enquérir des méthodes scientifiques modernes qui contribuent à une meilleure prise en charge des personnes atteintes de ce type de cancer». Le même spécialiste a aussi souligné que le choix du sujet de ces journées «procède de la volonté de faire découvrir les nouvelles techniques utilisées dans le traitement du cancer colorectal, qui fait partie des cancers très répandus actuellement, et qui provoquent l'apparition de tumeurs secondaires du foie et du pancréas, ce qui complique le processus de prise en charge de ces cas». Les communications théoriques prévues dans le cadre de ces journées de formation scientifique, en présence de nombreux spécialistes venus de plusieurs wilayas de l'Est du pays, ont pour théâtre le grand auditorium du CHU de Batna où s'effectueront, également, les interventions chirurgicales prévues les 26 et 27 avril courant.

MOSTAGANEM

Lancement de l'opération de réhabilitation de trois polycliniques (wilaya)

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques, situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA.

Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité «5 juillet 1962», pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source.

A Haï «Hamou Boutlelis», le chef de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique «Abed Belkhouja», connue sous le nom de (Belalla Kheïra), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA. La polyclinique située à haï «Salamandre»,

très fréquentée pendant la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya. Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipements et matériels médicaux, ainsi que les différents services médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer. A souligner que la wilaya de Mostaganem, suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avait réhabilité et équipé 57 salles de soins, le tout pour un coût financier dépassant les 150 millions DA. «Ces opérations ont permis de réhabiliter ces structures sanitaires, implantées à travers 28 communes sur un total de 32 communes dont dispose la wilaya, et de les doter en fournitures et équipements médicaux de pointe, afin d'offrir des prestations médicales de qualité aux populations des zones rurales et enclavées, a-t-on signalé.

PALESTINE

Ghaza: la plupart des corps découverts dans les fosses communes des hôpitaux ne sont pas identifiables (secours)

La plupart des corps de martyrs découverts dans des fosses communes près de l'hôpital Nasser et d'Al-Shifa, à Ghaza, n'ont pas été identifiés pour cause de décomposition ou de mutilation, a déclaré jeudi la Défense civile de l'entité palestinienne.

«Sur les 392 corps de martyrs découverts dans des fosses communes près de l'hôpital Nasser et d'Al-Shifa, à Ghaza, seuls 65 ont été identifiés, pour cause de décomposition ou de mutilation», a précisé la Défense civile lors d'une conférence de presse à Rafah.

Les autorités palestiniennes ont rapporté que «plus de 400

corps avaient été découverts dans des fosses communes dans les hôpitaux de Ghaza» après les raids de l'armée sioniste sur les établissements. Un membre de la Défense civile palestinienne, Mohammed Mughier, cité par des médias, a déclaré que «20 corps dans les fosses communes trouvées dans les hôpitaux de Ghaza pourraient avoir été enterrés vi-

vants». Mohammed Mughier a affirmé que «10 corps avaient les mains attachées tandis que d'autres étaient encore munis de tubes médicaux». Les hôpitaux, qui bénéficient d'une protection en vertu du droit international, ont été bombardés à plusieurs reprises par l'entité sioniste pendant plus de six mois de guerre à Ghaza. Après la découverte de



charniers dans les hôpitaux de Ghaza détruits lors des sièges sionistes, des appels se sont multipliés en faveur d'une enquête.

PALUDISME

Afrique : une cause majeure d'hospitalisation et de décès chez les jeunes enfants (OMS)

Le paludisme est resté un problème de santé prioritaire dans la Région africaine au cours des dernières décennies, a indiqué jeudi, la Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, soulignant que cette maladie potentiellement mortelle, demeure une cause majeure de maladies, d'hospitalisation et de décès, en particulier chez les jeunes enfants et les femmes enceintes. «La Région africaine est à la croisée des chemins dans la lutte contre la maladie», a déclaré Mme Moeti dans un message marquant la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril de chaque année, faisant savoir que la Région Afrique, abrite en effet 20 des pays les plus impaludés - qui représentent plus de 85 % de la mortalité et de la mortalité palustres dans le monde.

Cette situation s'explique par de multiples problèmes tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, les conflits et les crises humanitaires, les contraintes

budgétaires, les menaces biologiques et les inégalités.

La responsable a affirmé qu'au cours des dernières décennies, cette maladie potentiellement mortelle, est restée un problème de santé prioritaire dans la Région africaine.

Cette 17e Journée mondiale de lutte contre le paludisme, est organisée cette année sous le thème : «Accélérer la lutte contre le paludisme pour un monde plus équitable». Elle souligne la nécessité d'assurer une prestation continue et équitable des services de lutte antipaludique au bénéfice de toutes les personnes qui en ont besoin, malgré les contraintes financières, en garantissant une couverture appropriée des populations les plus vulnérables et à risque par des interventions efficaces.

Le dernier Rapport sur le paludisme dans le monde montre comment le paludisme touche de manière disproportionnée les groupes vulnérables tels que les jeunes enfants, les femmes enceintes, les commu-

nautés rurales et les personnes déplacées, ajoute encore Mme Moeti.

«Les nourrissons et les jeunes enfants représentent environ 80 % de la mortalité, tandis que des études montrent que les enfants de moins de cinq ans issus des ménages les plus pauvres d'Afrique subsaharienne ont cinq fois plus de chances d'être infectés par le paludisme que les enfants issus des ménages les plus riches».

Outre les enfants et les femmes, d'autres groupes à haut risque tels que les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays ont été répertoriés dans certaines régions.

Mars dernier, les ministres de la Santé représentant les pays fortement touchés par le paludisme se sont réunis à Yaoundé, pour renouveler leur engagement en faveur du principe fondamental selon lequel personne ne devrait mourir du paludisme, au regard des outils et des systèmes disponibles. Pour la Directrice régionale de

l'OMS pour l'Afrique, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme «nous permet de renouveler les engagements politiques et de donner un coup de fouet aux investissements dans la lutte antipaludique».

Elle a exhorté les gouvernements des Etats membres, les communautés touchées et les partenaires à continuer d'investir dans la lutte contre le paludisme et à édifier des systèmes de santé résilients, tout en consolidant les soins de santé primaires afin de garantir la disponibilité de services de qualité pour tous.

À l'échelle mondiale, le nombre de cas en 2022 était nettement plus élevé qu'avant la pandémie de Covid-19, passant de 233 millions en 2019, à 249 millions en 2022, selon l'OMS.

Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle qui est transmise à l'être humain par les piqûres de certains types de moustiques. Il sévit principalement dans les pays tropicaux. Il s'agit d'une maladie évitable et dont on peut guérir.

RDCongo : plus de 24.000 décès en 2023 (ministre)

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré 24.344 décès dus au paludisme en 2023 contre 24.880 en 2022, a annoncé, jeudi, le ministre de la Santé publique, Roger Kamba. «Notre pays a enregistré 27.637.762 cas de paludisme et a comptabilisé 24.344 décès dus essentiellement au paludisme, soit une légère tendance haussière quant au nombre des cas et baissière quant à celui de décès», a précisé le ministre dans son message à la nation à l'occasion de la 17e Journée mondiale de lutte contre le paludisme, informant également l'introduction du vaccin R21/Matrix-M dans les prochains jours. «L'introduction dans les prochains jours dans notre pays, du vaccin R21/Matrix-M recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la lutte contre le paludisme s'inscrit dans cette logique. Ce vaccin dont les effets sont satisfaisants est cité aujourd'hui comme exemple d'innovation en santé et une avancée scientifique pour tordre le cou à cette endémie chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans», a-t-il mis en avant. Depuis le 2 octobre 2023, les vaccins RTS, S/AS01 et R21/Matrix-M sont recommandés par l'OMS pour prévenir le paludisme chez les enfants, rappellent des observateurs. Le «Rapport 2023 sur le paludisme dans le monde» publié en novembre 2023 par l'OMS affirme que le déploiement progressif au Malawi, au Ghana et au Kenya du RTS, S/AS01 a montré des résultats prometteurs. Selon le document, une évaluation rigoureuse révèle une baisse significative du paludisme sévère et une diminution de 13% des décès chez les jeunes enfants dans les zones vaccinées. En 2022, 12% des cas de paludisme et 12% des décès dus au paludisme ont été signalés en RDC, d'après la même source.

Trois nouveaux pays africains lancent la vaccination contre le paludisme

Trois pays africains supplémentaires ont commencé à déployer à grande échelle des vaccins contre le paludisme destinés à des millions d'enfants sur un continent qui compte la plupart des décès dus à cette maladie, ont déclaré jeudi aux médias l'OMS et l'UNICEF.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Afrique représente environ 94 % des cas de paludisme dans le monde et 95 % des décès liés à cette maladie transmise par les moustiques, la plupart d'entre eux étant des enfants.

Le Bénin, le Liberia et la Sierra Leone rejoignent d'autres pays africains qui proposent déjà ce vaccin dans le cadre de leurs programmes de vaccination des enfants, selon le communiqué. Depuis 2019, plus de deux millions d'enfants ont été vaccinés au Ghana, au Kenya et au Malawi dans le cadre d'une phase pilote, ce qui a permis de réduire considérablement les cas de paludisme grave et les hospitalisations. «Avec le nouveau vaccin contre le paludisme, sûr et efficace, nous disposons désormais d'un outil supplémentaire pour lutter contre cette maladie», a déclaré le Dr Austin Demby, ministre de la Santé de la Sierra Leone, dans le communiqué. «En combinaison avec des moustiquaires imprégnées d'insecticide, un diagnostic et un traitement efficaces, et des pulvérisations à l'intérieur des habitations, aucun enfant ne devrait mourir d'une infection paludéenne», a-t-il ajouté. Ce vaccin doit être administré selon un schéma à quatre doses. Le Bénin a reçu 215.900 doses, tandis que le Liberia s'attend à ce que 45.000 enfants bénéficient des 112.000 doses initiales. La Sierra Leone dispose de 550.000 doses.

SUÈDE

63.000 infirmières font la grève des heures supplémentaires

Quelque 63.000 infirmières et employés du secteur de la santé en Suède ont entamé jeudi une grève des heures supplémentaires après l'échec de négociations entre leur syndicat et les employeurs sur les conditions de travail, a annoncé le syndicat aux médias.

Cette décision devrait entraîner un retard dans la prise en charge de patients, ont indiqué les autorités de santé, les employeurs ne pouvant embaucher de remplaçants adhérents du syndicat. L'Association suédoise des professionnels de santé (Vardförbundet), qui représente les infirmières, les sages-femmes, le personnel biomédical et de radiologie, assure que ses membres ont réalisé trois millions d'heures supplémentaires l'an dernier. «Ils restent après les heures de travail, viennent au pied levé, travaillent six jours par semaine, sautent leur déjeuner et doivent renoncer à prendre les vacances auxquelles ils ont droit en vertu de la loi», a écrit la responsable du syndicat, Sineva Ribeiro, dans un communiqué après le

début du blocus à 16H00 (14H00 GMT) jeudi. Le système de santé suédois est confronté de longue date à des pénuries de personnel et à des temps de prise en charge allongés. «Nous voulons une solution de long terme avec une réduction progressive du temps de travail, une planification durable et quatre semaines de suite de congés d'été», ajoute la responsable, qui écrit encore: «Nous voulons une hausse des salaires». La santé est gérée en Suède par les autorités régionales, représentées en tant qu'employeurs par l'Association suédoise des autorités locales et des régions (SKR). «Les régions estiment que l'action syndicale risque de créer des problèmes importants dans le système de santé», a dit le responsable de l'équipe de négociation de SKR, Ulf Olsson, cité dans un communiqué. «Les opérations programmées et le suivi pourraient être réduits ou retardés pendant ce conflit, ce qui se traduira par des temps d'attente allongés», a-t-il ajouté.

APS



INTOXICATIONS ALIMENTAIRES Tout pour les éviter !

Maux de ventre, diarrhées, vomissements, fièvre, fatigue intense... L'intoxication alimentaire peut nous mettre KO en un rien de temps. Pour éviter bien des désagréments, il faut donc être vigilant.

Une infection alimentaire, c'est le plus souvent banal. Mais elles sont quand même responsables de 10 000 à 20 000 hospitalisations par an. Et elles sont parfois collectives. En 2022, 1 288 foyers de toxo-infections alimentaires collectives (Tiac) ont été déclarés en France, affectant 10 258 personnes dont 6 sont décédées.

« On parle de foyer quand au moins deux personnes, parfois beaucoup plus, sont rattachées à une même cause alimentaire. Leur déclaration est obligatoire, mais elles restent sous-estimées, car il est souvent difficile d'établir un lien entre plusieurs cas, souligne le Dr Mathieu Tourdjman, médecin épidémiologiste à l'InVS (Institut de Veille Sanitaire). L'InVS surveille 17 maladies d'origine alimentaire et contribue aux enquêtes permettant d'identifier les aliments contaminés. Même si la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi bonne, nous devons tous rester vigilants. »

Escherichia coli, shigelles, salmonelles, campylobacter... Plusieurs centaines de bactéries peuvent être en cause, il n'est pas toujours possible de les identifier. Heureusement, les conséquences se limitent le plus souvent à des symptômes digestifs qui guérissent en 3 à 7 jours. « En été, les infections alimentaires sont rarement d'origine virale, contrairement à l'hiver où ce sont les épidémies de gastro-entérites virales qui dominent », remarque le Dr Mathieu Tourdjman.

La listeria est une bactérie qui se transmet surtout par l'ingestion d'aliments contaminés et peut provoquer la listériose, une maladie rare (moins de 400 cas par an en France) mais grave, qui nécessite presque toujours une hospitalisation. Les symptômes les plus courants, fièvre et maux de tête, peuvent se déclarer

jusqu'à huit semaines après l'ingestion. Les personnes âgées ou immunodéprimées et les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives. L'infection peut se transmettre au fœtus avec des risques pour la grossesse et le nouveau-né. Elle se traite par antibiotiques.

Un risque accru avec les fromages au lait cru

Les salmonelloses sont des bactéries présentes dans l'intestin des animaux et qui résistent au froid. Ainsi, les aliments crus sont le plus fréquemment contaminés. Les salmonelles provoquent des gastro-entérites aiguës (diarrhées, vomissements, fièvre, maux de tête) en moyenne 12 à 36 heures après la contamination, parfois une déshydratation sévère chez les personnes fragiles. Moins graves que la listériose, ces infections sont en revanche beaucoup plus fréquentes. On recensait environ 10 000 cas par an, un chiffre en baisse grâce à l'amélioration des contrôles tout au long de la chaîne alimentaire.

Les précautions à prendre au quotidien

- Bien gérer la conservation au réfrigérateur, surtout en été. Attention aussi aux barbecues et aux viandes pas assez cuites, aux dates limites de consommation, aux « restes » gardés trop longtemps (oufuf mayo!).

- Nettoyer régulièrement ses mains et les ustensiles et plans de travail, surtout après un contact avec des aliments crus.

- Respecter la chaîne du froid : aucun aliment n'est absolument stérile, mais les bactéries ne sont dangereuses qu'à partir d'un certain seuil. Pour limiter leur prolifération, utiliser un sac isotherme pour les



courses de produits réfrigérés et surgelés et les ranger le plus vite possible dans le frigo ou le congélateur. Vérifier que la zone froide du frigo (en haut ou en bas) est à 4°C maximum. Laver les fruits et légumes avant de les ranger. Stocker à part le cru (légumes, viandes) et le cuit.

La plupart des bactéries étant détruites à plus de 65°C, cela évite les contaminations croisées par les aliments crus. Laver le frigo au moins une à deux fois par mois à l'eau javellisée. Essuyer immédiatement toutes les coulures (viande, lait, etc.). Ne jamais recongeler un produit décongelé, cela favorise la prolifération des bactéries.

- Éviter les aliments les plus à risque (fromages au lait cru, pois-

sons fumés, charcuterie...) si on est fragile.

Laver soigneusement les légumes crus et les herbes.

Les traitements efficaces contre l'intoxication

Il faut surtout se réhydrater avec des boissons sucrées et salées (soda, bouillons), ou des solutions de réhydratation (Alhydrate, Adiarl...) pour les bébés et les jeunes enfants.

Privilégier des aliments comme le riz, les carottes cuites, les compotes cuites, les bananes, éviter viande, fruits et légumes crus, jus de fruits, laitages... « Les ralentisseurs de transit (modium) et les antiseptiques intestinaux (Ercéfuryl) ne sont plus conseillés. Je prescris parfois des

Un étudiant de 20 ans décède après avoir mangé des spaghettis vieux de 5 jours

Un étudiant belge a succombé à une intoxication alimentaire fulgurante après avoir mangé des spaghettis vieux de 5 jours.

L'affaire date d'octobre 2008 mais c'est tout récemment que le YouTubeur américain Chubbyzeny (qui est aussi médecin et qui comptabilise plus d'un million d'abonnés sur la plateforme) a décidé de la populariser : dans une vidéo mise en ligne, il revient sur le cas d'un étudiant belge, décédé après avoir mangé des spaghettis vieux de 5 jours.

Ça semble incroyable, c'est pourtant vrai. Retour en arrière : âgé de 20 ans, le Bruxellois laisse un bol de spaghettis sauce tomate pendant cinq jours dans sa cuisine à température ambiante. Un soir, le jeune homme décide de réchauffer son plat au micro-ondes, le mange et part à sa séance de sport.

Une demi-heure plus tard, il rentre chez lui en catastrophe et commence à souffrir d'intenses maux de tête, de douleurs abdominales, de nausées, de diarrhées et de vomissements. Il a été retrouvé sans vie dans son lit par ses parents vers 11 heures du matin, le lendemain : l'autopsie a relevé l'heure de la mort, qui est survenue vers 4 heures du matin, soit environ 10 heures après l'intoxication alimentaire.

INTOXICATION ALIMENTAIRE PAR BACILLUS CEREBUS

L'autopsie a également révélé une nécrose hépatique, une congestion vasculaire pulmonaire importante (probablement liée à une insuffisance cardiaque aiguë) et une nécrose significative de toutes les couches du colon. « Elle n'a toutefois pas permis de déterminer la cause exacte du décès, car l'interprétation des résultats était très difficile en raison du retard (5 jours) de l'autopsie », rapportent les auteurs de l'étude. Le cas de cet étudiant bruxellois a en effet fait l'objet d'une étude scientifique publiée par l'Institut national américain pour l'information biologique moléculaire (NCBI).

Dernière info : la bactérie *Bacillus cereus* (responsable de l'intoxication alimentaire) a été retrouvée dans des pâtes... mais pas dans la sauce tomate. Moralité : méfiez-vous de vos

Intoxications: quels sont les symptômes qui doivent inquiéter ?

Huîtres, poisson cru, fromages au lait cru... de nombreux produits de fêtes peuvent entraîner l'apparition d'une intoxication alimentaire. Les signes d'alerte.

Une intoxication alimentaire, kézako ? Lorsqu'une personne ingère un aliment (ou une boisson) contaminé par une bactérie ou une toxine, on parle d'intoxication alimentaire. Généralement bénigne, l'intoxication alimentaire se caractérise par des symptômes qui résultent (le plus souvent) d'une inflammation du tube digestif : provoquée par l'organisme, cette réaction inflammatoire est un moyen de défense contre l'agent pathogène. Il peut notamment s'agir d'un staphylocoque ou d'une salmonelle.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE ?

Les périodes d'incubation sont différentes en fonction de l'origine de l'intoxication alimentaire. En effet, si certaines intoxications alimentaires produisent des symptômes en l'espace de 30 minutes, la majorité se déclenchent au bout de 12 à 48 heures.

Les symptômes d'une intoxication alimentaire sont : Des nausées et des vomissements. Des douleurs abdominales (maux de ventre).

De la diarrhée. De la faiblesse physique et une fatigue inhabituelle. Plus rarement : de la fièvre et des frissons, des selles contenant du



sang, des douleurs musculaires. Les aliments les plus fréquemment responsables d'intoxications alimentaires sont : les fruits de mer (crevettes, huîtres...), les produits laitiers (fromage, yaourts, fromage blanc...), la charcuterie (saucisson...), les champignons, ou encore les fruits et légumes non-lavés.

Attention : il n'est pas toujours possible d'identifier un aliment (ou une boisson) contaminé par une toxine ou par une bactérie - le goût, l'aspect et l'odeur peuvent rester les mêmes !

Dans l'immense majorité des cas, les symptômes de l'intoxication alimentaire se calment au bout d'1 à 3 jours et la personne est totalement rétablie en une semaine. Toutefois, il est nécessaire de consulter au plus vite si : Il y a des symptômes de déshydratation : soif, bouche sèche, yeux ternes, urine de faible volume...

Les liquides ne "passent" pas : la personne ne peut pas boire d'eau sans vomir, par exemple. La personne est enceinte, âgée de plus de 65 ans, atteinte d'une

maladie chronique (diabète, troubles de la thyroïde) ou s'il s'agit d'un bébé. Vigilance sur le cru : la consommation de viandes ou de poissons crus, ou de produits laitiers au lait cru, est fortement déconseillée aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes immunodéprimées. En cuisine, veillez à avoir une planche pour les viandes et poissons crus et une autre pour les aliments cuits et les produits propres. Et utilisez toujours des plats propres une fois que vos aliments sont cuits.

Les recommandations...

Elles sont en augmentation... Selon l'Institut de veille sanitaire (InVS), le nombre d'intoxications alimentaires est en augmentation depuis 2003. En 2009, par exemple, on a recensé 1 253 foyers de toxo-infections alimentaires collectives, qui ont touché 13 903 personnes et causé 9 décès. Salmonelles et staphylocoques dorés figurent parmi les principaux germes responsables. Ces accidents seraient causés par l'utilisation d'équipements mal entretenus ou inadaptés en restauration collective ou la rupture de la chaîne du froid.

Un souci après le resto ? Si une intoxication alimentaire survient après un repas au restaurant, alertez la Direction

des services vétérinaires (DSV) du département ou la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Ces deux organismes contrôleront alors l'établissement et prendront les mesures qui s'imposent. www.sante-animale.eu/index.php?controller=geoloc

www.dgcrf.bercy.gouv.fr/contact.htm

5 conseils pour les voyageurs. Un voyageur sur trois attrape la turista. Des règles simples permettent de prévenir tout risque de contamination.

Ne pas se restaurer n'importe où et fuir les endroits dont l'hygiène laisse à désirer.

Utiliser une solution hydroalcoolique (type Assanis®) si on ne peut pas se laver les mains avant et après le repas.

Ne pas boire l'eau du robinet dans les pays exotiques. Éviter les glaçons, les crudités et les fruits déjà pelés. Se méfier des crèmes, glaces, sorbets, mayonnaises, viandes et poissons crus. Gare aux buffets servis dans les hôtels, où les aliments restent longtemps à température ambiante !

Emporter une boîte de Smecta® et des solutions de réhydratation dans ses valises.

Faire une cure de probiotiques une semaine avant le départ et deux semaines après le retour. Ils diminuent le risque de turista.



CHANGER FRÉQUEMMENT TORCHONS ET ÉPONGES. ET BIEN LES LAISSER SÉCHER. Selon les chercheurs, les bactéries coliformes et les staphylocoques avaient "un taux de prévalence significativement plus élevé" dans les foyers où



l'on mange de la viande. Également, plus la famille était nombreuse, plus il y avait d'enfants et plus la quantité de bactéries était élevée.

Les scientifiques ont affirmé que les torchons, ainsi infectés, pouvaient être à l'origine d'intoxications alimentaires. Un usage multiple augmente les risques de contamination croisée. Un même torchon utilisé pour sécher la vaisselle,

les mains et nettoyer le plan de travail sera plus susceptible de vous contaminer.

Pour éviter ces risques au maximum il est recommandé de changer fréquemment vos torchons et éponges et de bien les laisser sécher entre chaque utilisation. L'utilisation de serviettes en papier jetables est également préconisée comme une option.

MAROC

Nouvelle audience dans le procès du militant El-Hireche

Les autorités marocaines continuent de réprimer les droits à la liberté d'expression en ciblant les voix critiques et dissidentes, comme en témoigne le procès du militant et activiste marocain Youssef El-Hireche dont une nouvelle audience se tient jeudi au Tribunal de première instance de Kénitra.

Youssef El-Hireche, arrêté le 18 mars dernier, est poursuivi notamment pour les chefs d'accusation d'"atteinte à un fonctionnaire public" et "diffusion de fausses informations". Ces accusations sont basées uniquement sur ses écrits sur son compte Facebook, souligne son comité de soutien qui considère que "ces accusations sont une atteinte à sa liberté d'expression et d'opinion, une manière de réprimer son travail d'investigation mené autour d'activités économiques de personnes hautement placées au sein de sphères politiques et économiques marocaines". En effet, El-Hireche est connu pour ses publications critiques envers les autorités marocaines, notamment sur la corruption et les violations des droits humains. Son arrestation s'inscrit dans un contexte de répression accrue contre les voix dissidentes au Maroc et soulève beaucoup de questions sur la liberté d'expression et le respect des droits humains au Maroc. L'arrestation de cet activiste a suscité des réactions d'indignation de la part d'associations

de défense des droits humains, de nombreux internautes et même de la part de députés. Dans une déclaration à la presse, la députée et ex-secrétaire générale du Parti socialiste unifié, Nabila Mounib, a apporté son soutien à ce militant, affirmant que son arrestation et sa comparution devant la justice constituent une "atteinte à la liberté d'expression et d'opinion" et vise à "faire taire les voix libres". Selon cette parlementaire, l'exercice par l'Etat du contrôle sur les réseaux sociaux ne doit pas se faire au détriment des citoyens qui ont le droit d'exprimer leurs opinions en toute liberté. Elle a mis en garde, à ce titre, contre toute atteinte aux libertés au nom de l'"exercice du contrôle sur les réseaux sociaux", dénonçant les procès politiques des détenus politiques, d'opinion, de journalistes, et des militants de droits de l'Homme. Dans son rapport annuel sur les droits humains publié mercredi, l'ONG Amnesty internationale a recensé au cours de l'année 2023, de nombreuses violations des droits humains au Maroc, notamment des at-

teintes aux droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association. Elle a cité, à titre d'exemple, le cas d'au moins cinq personnes privées du droit de lire et d'écrire en détention. Il s'agit de Rida Benotmane, écrivain et membre de l'Association marocaine des droits humains, et Mohamed Ziane, 80 ans, universitaire et avocat spécialiste des droits humains, ainsi que trois journalistes (Taoufik Bouachrine, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni). En 2019 déjà, le tribunal de Salé avait condamné le rappeur Simo Gnawi à une peine d'un an de prison ferme, officiellement, pour "outrage à un fonctionnaire public", à la suite d'une altercation avec un policier et pour avoir filmé puis diffusé la scène sur Instagram. Mais l'avocat du rappeur avait estimé que l'accusation d'"outrage à un fonctionnaire public" n'était qu'un prétexte pour camoufler la véritable raison de son arrestation, à savoir son dernier tube, paru la veille de son arrestation, et dans lequel il dénonçait les injustices subies par la jeunesse marocaine.

SOUDAN DU SUD

L'aide de l'ONU bloquée à cause d'une nouvelle taxe sur les poids lourds

Les camions fournissant l'aide humanitaire urgemment nécessaire au Soudan du Sud ont été bloqués dans leurs dépôts et à un poste-frontière à cause d'une nouvelle taxe sur les poids lourds, a indiqué mercredi la mission de l'ONU dans le pays (UNMISS). Le ministère du Commerce du pays d'Afrique de l'Est a instauré cette semaine une nouvelle taxe de 300 dollars sur chaque camion transportant des biens qui entre ou sort du pays. Selon la mission de l'ONU, le gouvernement avait assuré que les camions sous contrat avec l'ONU étaient exemptés de la taxe mais cela ne semble pas être le cas sur le terrain. "Nous poursuivons les contacts intensifs au plus haut niveau afin de résoudre le problème", a indiqué la porte-parole de la mission, Priyanka Chowdhury citée par l'AFP. Quelque 80% des 11 millions d'habitants du Soudan du Sud auront besoin d'aide humanitaire en 2024, selon des chiffres de l'ONU. La crise est aggravée par le retour de centaines de milliers de réfugiés sud-soudanais qui fuit la guerre au Soudan. Mardi, les Nations unies ont estimé que "la situation est critique" car elles ont dû suspendre certaines opérations par manque de carburant et "cela va empêcher la distribution de millions de dollars d'aide pendant une crise humanitaire sévère", selon un communiqué.

Des largages humanitaires qui aidaient 60.000 personnes ont été suspendus, a précisé la même source. Parallèlement, l'UNMISS a indiqué être forcé de restreindre les patrouilles de Casques bleus et son soutien aux processus de paix et électoral. L'envoyé des Nations unies pour le Soudan du Sud, Nicholas Haysom, a jugé qu'une "action urgente" était nécessaire pour mettre fin au blocage "pour que notre aide au Soudan du Sud ne s'arrête pas". Des missions diplomatiques ont protesté contre la nouvelle taxe, appelant à ce que les nouveaux coûts imposés aux agences humanitaires soient levés. L'UNMISS avait initialement été déployée pour une année lorsque le plus jeune pays du monde a acquis son indépendance, mais son mandat a été prolongé.

KENYA

Poursuite de la grève des médecins hospitaliers après l'échec des négociations

Les négociations entre le gouvernement kényan et les médecins hospitaliers, en grève depuis six semaines pour réclamer des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail, ont échoué, a affirmé mercredi le syndicat des praticiens, annonçant poursuivre son mouvement.

Les 57 hôpitaux publics de ce pays d'Afrique de l'Est voient leur activité ralentie depuis mi-mars par cette grève lancée par l'unique syndicat de médecins du Kenya (KMPDU), qui revendique 7.000 adhérents, auquel s'est joint le syndicat des personnels soignants, hors infirmiers (KUCO).

Un tribunal de Nairobi avait ordonné qu'un accord soit trouvé d'ici le 19 avril pour une reprise du travail. Mais "les négociations ont échoué" mardi, a déclaré aux médias le secrétaire général adjoint du KMPDU, Dennis Miskellah, affirmant: "La grève ne prendra fin que lorsque nos problèmes seront résolus ou qu'un cadre pour les résoudre sera mis en place". Les médecins mobilisés contestent notamment une décision du gouvernement visant à réduire les salaires des internes en médecine et à repousser l'âge d'ouverture des droits à la retraite. De son côté, le gouvernement a estimé avoir répondu à l'ensemble des griefs des médecins, à l'exception de celui de la rémunération des internes car "ce n'est pas viable" financièrement. Le KMPDU demande une rémunération mensuelle de 206.000 shillings (environ 1.450 euros), quand les autorités proposent 71.000 shillings. Cette rémunération était prévue dans un précédent accord signé avec le gouvernement en 2017 pour mettre fin à une grève de 100 jours qui avait paralysé le système de santé publique. Durant cette mobilisation, des dizaines de patients étaient morts, faute de soins. Les salaires insuffisants et les mauvaises conditions de travail ont conduit à un exode des médecins kényans vers d'autres pays africains et au-delà du continent.

APS

COTE D'IVOIRE

Le PNUD s'engage à prévenir les violences communautaires et consolider la paix dans le nord

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'est engagé à prévenir les violences communautaires et consolider la paix dans le nord de la Côte d'Ivoire, indique jeudi une note d'information officielle. Des experts de l'institution ont parcouru plusieurs villes du pays où ils ont initié des dialogues

inter-générationnels pour une prévention de l'extrémisme violent dans le nord, selon la même source. "Le projet consiste à amener les jeunes et les femmes à s'engager pour la prévention des crises, la stabilité sociale, la consolidation de la paix et la réduction de la violence communautaire dans le nord du pays", a expliqué le

chef du projet du bureau nord du PNUD Aimé Robey Rirangar. "L'extrémisme violent et le développement des activités terroristes dans le monde ont des impacts significatifs sur le bien-être social, économique et sécuritaire des pays", a relevé M. Rirangar.

La zone nord de la Côte d'Ivoire est parfois le théâtre

d'affrontements meurtriers inter-communautaires, notamment entre éleveurs et agriculteurs. Depuis 2022, le PNUD en collaboration avec le gouvernement de Côte d'Ivoire met en œuvre ce projet pour établir la construction d'une nation solidaire et prospère basée sur plusieurs valeurs dont la cohésion et l'unité.

CENTRAFRICAINE

Deux morts et deux blessés dans l'explosion d'une mine

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées mardi soir par l'explosion d'un engin au passage d'un camion dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), a-t-on indiqué mercredi aux médias de sources locales. Un camion transportant des produits hydrocarbures a roulé sur un engin explosif mardi vers 21h00 heure locale sur l'axe Bouar-Bocaranga, respectivement le chef-lieu de la préfec-

ture de Nana-Mambéré et une sous-préfecture de l'Ouham-Pendé, selon des sources locales, citées par des médias. Le bilan de cet incident fait état de deux passagers morts et deux blessés graves, selon Esaïe Gbané, sous-préfet de Bocaranga. L'incident a eu lieu au village de Bomari, situé à 25 km au sud de Bocaranga. Les deux blessés ont été transférés à l'hôpital de Bocaranga pour des soins intensifs", a précisé M. Gbané. Le

corps de l'une des deux victimes a été récupéré, mais l'autre a été déchiqueté par l'explosion et était irrécupérable, a-t-il ajouté. La région de Bocaranga est l'une des localités de la Centrafrique où plusieurs décès liés à l'explosion des mines ont été enregistrés. Cette partie du pays était auparavant sous la coupe des groupes armés rebelles, dont le groupe des 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation).

NIGERIA

Une centaine de détenus s'évadent de prison à la faveur de ... fortes pluies

Près de 120 détenus se sont échappés d'une prison au Nigeria après qu'une pluie torrentielle a détruit la clôture de l'établissement, ont annoncé jeudi les autorités. Les fortes pluies qui se sont abattues pendant des heures mercredi, ont "dévasté" le centre de détention de la ville de Suleja (centre), près de la capitale Abuja, détruisant des bâtiments et la clôture de protection, a dé-

claré le porte-parole des prisons nigérianes.

Ces destructions ont conduit à l'évasion d'un total de 119 détenus de l'établissement", a ajouté Adamu Duza, cité dans un communiqué. Le personnel de la prison et d'autres agents de sécurité ont pu rattraper 10 d'entre eux, tandis que les autres sont toujours recherchés, a-t-il précisé. M. Duza a reconnu le délabrement

des prisons nigérianes dantan de "l'ère coloniale" qui "sont vieilles et faibles", et affirmé que les autorités pénitentiaires s'efforçaient de remplacer "toutes les installations vieillissantes" par des "installations modernes".

Les autorités pénitentiaires ont appelé la population à être attentive aux détenus en fuite et à signaler au personnel de sécurité toute personne suspecte. Les

évasions sont fréquentes dans les prisons surpeuplées du Nigeria, où des gangs criminels et des djihadistes réussissent à s'introduire pour libérer leurs compagnons. En juillet 2022, des djihadistes se sont introduits dans la prison de Kuje, dans la banlieue d'Abuja, avec des explosifs et des armes lourdes, libérant plus de 800 détenus, dont plus de 60 de leurs camarades.

AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud prolonge le déploiement de ses troupes au Mozambique et en RD Congo

L'armée sud-africaine va prolonger le déploiement de ses troupes au Mozambique et en République démocratique du Congo (RDC), pays touchés par l'insécurité, a déclaré le président Cyril Ramaphosa, dans un communiqué.

Le communiqué rendu public mer-

credi souligne que cette prolongation, pour une durée indéterminée, permettra de "maintenir 1 198 membres de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) dans l'est de la RDC, où ils font partie d'une force de maintien de la paix de l'ONU aidant le pays à

combattre les groupes rebelles". Le communiqué indique également que "1 495 membres de la SANDF poursuivront leurs opérations au Mozambique, où ils soutiennent la lutte du gouvernement contre l'extrémisme violent dans les régions du nord depuis 2021".

PALESTINE

Agression sioniste: 392 corps découverts dans une fosse commune à Khan Younès (nouveau bilan)

Plusieurs dizaines d'autres corps ont été découverts dans une fosse commune par les équipes de secours, après le retrait des forces d'occupation sionistes de la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, portant le nombre total de dépouilles exhumées à 392, depuis quelques jours, a rapporté vendredi l'agence palestinienne Wafa.

Un précédent bilan faisait état de 318 corps. D'après les vidéos et les photos publiées, les corps des personnes tombées en martyrs présentent des signes de torture avec des menottes en plastique pour certains. Le plus grand nombre de martyrs parmi les victimes des charniers et des attaques contre les hôpitaux sont des femmes et des enfants, ajoute Wafa.

qui cite des sources médiatiques, soulignant que les forces d'occupation ont délibérément mutilés des dizaines de corps au bulldozer et les ont enterrés avant de se retirer.

Par ailleurs, des centaines de Palestiniens sont toujours portés disparus suite au massacre de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, soulignant les mêmes sources. Environ 2.000 Palestiniens

sont portés disparus après le retrait des forces d'occupation de Gaza, a-t-on également ajouté.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi jeudi à 34.305 martyrs et 77.293 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

L'Egypte rejette le déplacement des Palestiniens et œuvre à un cessez-le-feu à Gaza (Al-Sissi)

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a réitéré le rejet par son pays de tout déplacement forcé de Palestiniens, affirmant que le Caire œuvrait à parvenir à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. "La position de l'Egypte a toujours été claire : elle rejette tout déplacement de Palestiniens de leurs

terres vers le Sinaï ou toute autre région, afin de préserver la cause palestinienne et de protéger la sécurité nationale de l'Egypte", a-t-il déclaré, mercredi soir, lors d'un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la libération du Sinaï.

Il a ajouté que "l'Egypte s'oppose à une attaque sioniste au sol

contre Rafah, à l'extrémité sud de la bande de Gaza, où plus de 1,4 million de Palestiniens se sont réfugiés pour échapper à l'offensive que l'entité sioniste mène actuellement contre l'enclave". Al-Sissi a, en outre, déclaré que "son gouvernement œuvrait à l'instauration d'un cessez-le-feu à Gaza, à

l'acheminement de l'aide humanitaire et à l'avancement des efforts visant à créer un Etat palestinien indépendant". "L'Egypte est soucieuse du maintien de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région afin de servir au mieux les intérêts de sa population", a-t-il souligné.

La Jordanie dénonce la prise d'assaut des esplanades d'Al-Aqsa par des colons sionistes extrémistes

Le ministère jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, a dénoncé jeudi la prise d'assaut des esplanades de la Mosquée Al-Aqsa, par des colons sionistes extrémistes, encouragés par la police d'occupation, qualifiant ces actes de "grave atteinte aux espaces sacrés". Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, la diplomatie jordanienne a souligné que "de telles actions violent le statut historique et juridique établi de la mosquée sainte, et représentent une grave atteinte aux espaces sacrés". Le porte-parole du

ministère, Sufian Qudah, cité par Wafa, a réitéré l'appel à l'entité sioniste, à mettre immédiatement fin à toutes les formes d'agressions et de transgressions contre Al-Aqsa. Il a insisté sur la nécessité de respecter l'autorité de la Direction de la mosquée Al-Aqsa et des Affaires d'El-Qods occupée, sous les auspices du ministère jordanien des Affaires islamiques, soulignant l'importance cruciale de garantir un accès sans entraves à la mosquée sainte, un site sacré réservé exclusivement au culte musulman avec toute son étendue de

144 hectares. Plus tôt dans la journée, quelque 430 colons sionistes extrémistes ont pris d'assaut les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police d'occupation, du côté de la porte des Maghrébins, au troisième jour de ce qu'ils appellent "la Pâque juive". Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

LIBAN

Report des élections municipales en raison de la poursuite de l'agression sioniste

Le Parlement libanais a décidé jeudi de reporter pour la troisième année consécutive des élections municipales prévues en mai, en raison de l'agression sioniste qui se poursuit dans le sud du pays. Ces élections municipales étaient initialement

prévues en 2022. Les deux reports précédents avaient été imputés aux difficultés économiques que connaît le pays. Le Parlement "a approuvé une loi prolongeant le mandat des conseils municipaux (...) jusqu'au 31 mai 2025 au plus tard", a

annoncé l'Agence libanaise d'information (ANI, officielle). Aucune nouvelle date n'a été fixée. Le report a été décidé sur la base d'un projet de loi soulignant que l'agression sioniste contre le Liban rendait "la situation militaire, sécuritaire

et politique compliquée".

Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, en octobre dernier, plusieurs localités du sud du Liban ont été ciblées par l'armée sioniste qui a fait des dizaines de victimes civiles.

RUSSIE

Vladimir Poutine en Chine en mai prochain (officiel)

Le président russe Vladimir Poutine a indiqué jeudi qu'il comptait se rendre en Chine pour une visite officielle au cours du mois de

mai prochain. "La visite est prévue pour mai", a déclaré M. Poutine lors d'une réunion télévisée avec des représentants du patronat

russe. Il s'agira de la première visite à l'étranger du président russe depuis sa réélection en mars.

BULGARIE

Le président de l'Assemblée nationale limogé

Une majorité nouvellement formée a limogé jeudi le président de l'Assemblée nationale bulgare, Rossen Jeliazkov, un mois et demi avant les élections législatives prévues, ont rapporté des médias. Au Parlement de 240 sièges, M. Jeliazkov, un représentant de la coalition GERB-UDF, a été licencié par 129 votes de la coalition Nous

continuons le changement - Bulgarie démocratique (PP-DB) et du Parti de la Renaissance, entre autres, selon ces médias.

M. Jeliazkov, élu en avril 2023 peu après les précédentes élections législatives, a été accusé d'échec systémique à remplir ses devoirs de président du Parlement. En vertu du règlement parlementaire,

jusqu'à l'élection d'un nouveau président, le vice-président, qui est un représentant du plus grand parti ou de la plus grande coalition au Parlement, présidera l'Assemblée nationale.

A l'heure actuelle, la vice-présidente est Rositsa Kirova, également issue de GERB-UDF qui détient 69 sièges. Les coalitions

GERB-UDF et PP-DB avaient un gouvernement conjoint basé sur un accord, mais après la démission du Premier ministre Nikolaï Denkov de PP-DB le 5 mars, elles n'ont pas réussi à poursuivre leur collaboration. L'échec de la formation d'un nouveau gouvernement a mené à de nouvelles élections législatives prévues pour le 9 juin.

PAYS-BAS

Polluants éternels : des organisations poursuivent l'Etat en justice

Une dizaine d'organisations ont déclaré mercredi avoir intenté une action en justice contre l'Etat néerlandais en raison des effets nocifs aux Pays-Bas des "polluants éternels", utilisés notamment dans des textiles, peints antiadhésifs et cosmétiques.

Un cabinet d'avocats a déclaré dans un communiqué avoir "assigné en justice l'Etat des Pays-Bas au nom de onze groupes d'intérêt différents en relation avec les conséquences néfastes de la vaste contamination par les PFAS aux Pays-Bas".

Les PFAS sont une grande famille de molécules de synthèse utilisées depuis les années 1940, développées pour leur résistance à la chaleur ou encore leur imperméabilité. Ils sont par exemple utilisés dans les textiles imperméables, les peints antiadhésifs (Téflon), des détergents, des cosmétiques et bien d'autres objets. Problème: ces propriétés les rendent quasi-indestructibles, leur permettant ensuite de s'accumuler dans la nature ou le corps humain.

"Les groupes d'intérêt se sont unis pour demander des comptes à l'Etat pour sa négligence grave dans son devoir de diligence visant à protéger les citoyens néerlandais, les animaux et l'environnement contre les effets nocifs de la pollution par les PFAS", a poursuivi le cabinet d'avocats, Knoops' advocaten.

"Bien que l'Etat soit conscient depuis un certain temps des conséquences graves de l'exposition aux PFAS pour la santé (publique) et l'environnement, l'Etat ne prend pas de mesures suffisantes pour limiter et prévenir les dommages causés par les PFAS", a-t-il affirmé.

"Les groupes d'intérêt - comme de nombreux experts dans le monde entier - tirent la sonnette d'alarme sur la nocivité de ce groupe de substances et sur les conséquences irréversibles si des mesures adéquates ne sont plus prises", a déclaré le cabinet.

Le collectif demande notamment que l'Etat soit reconnu responsable de la pollution par les PFAS et qu'il mène une enquête sanitaire nationale, a rapporté la télévision publique NOS.

L'Etat néerlandais dispose d'un délai de trois mois pour satisfaire à toutes les exigences, a précisé la NOS, sans quoi le procès aura bien lieu. Il s'ouvrira alors le 7 août devant le tribunal de La Haye, a indiqué le cabinet d'avocats.

INDE

Les Indiens appelés aux urnes pour des élections générales

La deuxième étape des élections générales en Inde se déroule vendredi avec des millions d'électeurs attendus dans les bureaux de vote de certaines régions du pays où sévit une chaleur caniculaire. Le Premier ministre, Narendra Modi (BJP, parti nationaliste hindou), est presque assuré d'emporter ces élections étendues sur six semaines.

Le taux de participation lors de la première étape du scrutin, la semaine dernière, a chuté de près de quatre points, à 66%, par rapport à l'élection de 2019, la presse indienne imputant ce recul à des températures plus élevées que la moyenne. Peu avant la réouverture des bureaux de vote, Narendra Modi a exhorté les électeurs à participer en "nombre record".

"Une participation électorale élevée renforce notre démocratie", a-t-il écrit sur le réseau social X, lâchant : "Votre vote est votre voix ! La deuxième étape du scrutin, qui en compte sept pour faciliter la logistique de l'élection du pays le plus peuplé du monde, se déroule dans des régions qui ont subi cette semaine des températures supérieures à 40 degrés Celsius.

Selon les services météorologiques indiens, jeudi, d'intenses vagues de chaleur sont attendues, tout au long du week-end, dans plusieurs Etats dont l'Etat oriental du Bihar, où cinq districts voteront vendredi.

M. Modi, âgé de 73 ans, est encore très populaire après deux mandats, au cours desquels l'Inde a accru son influence diplomatique et son poids économique. Les analystes politiques l'ont d'ores et déjà donné vainqueur face à une coalition de partis d'opposition.

HAÏTI

Le conseil présidentiel de transition en Haïti a prêté serment

Le très attendu conseil présidentiel de transition en Haïti, chargé de prendre les rênes du pays des Caraïbes plongé dans une profonde crise politique et sécuritaire, a prêté serment jeudi, a indiqué un responsable haïtien.

Sur des images, on peut voir les membres du conseil au palais présidentiel, salués par une fanfare. Ils doivent ensuite assister à une cérémonie officielle d'installation. Parallèlement, le Premier ministre Ariel Henry, qui avait annoncé le 11 mars qu'il démissionnerait une fois installées les nouvelles autorités, a officialisé son départ dans un courrier.

4^{ème} FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA Affluence exceptionnelle à la première projection publique du film "Ben M'hidi"

La première projection publique du long-métrage historique "Ben M'hidi", jeudi soir dans le cadre du 4^{ème} Festival du film méditerranéen (24-30 avril), à Annaba, a drainé un public particulièrement nombreux.

La foule considérable constituée de candidats à un billet d'entrée, où l'on pouvait apercevoir des familles par centaines, des jeunes et des personnes âgées, hommes et femmes, se pressaient, plusieurs heures avant la projection, aux abords du théâtre régional Azzedine-Medjoubi pour assister à cette œuvre consacrée à la lutte de l'un des artisans et des déclencheurs de la glorieuse Révolution, le Martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957).

Pendant que la salle était pleine à craquer, les nombreuses personnes qui n'ont pas eu la chance d'entrer, faute de places, sont restées rassemblées sur le parvis du théâtre et les allées de la place de la Révolution, résignés à attendre l'apparition du réalisateur et des acteurs du film pour les accueillir et les saluer.

Le long-métrage "Ben M'hidi", une coproduction entre le ministère de la Culture et des Arts, celui des Moudjahidines et Ayants droit et la société de production algérienne "Les films de la source", met en lumière, durant 1 h 55 mn, le combat de ce héros, symbole de défi, de détermination et de fermeté face au colonisateur.

Le film a été projeté en présence de son réalisateur, Bachir Derraïss, et des acteurs parmi lesquels Khaled Benaïssa qui a joué le rôle principal de cette œuvre cinématographique qui relate la longue lutte du Martyr Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à Douar El Kouahi, près d'Aïn M'lila, jusqu'à son exécution, ainsi que les étapes les plus importantes de la glorieuse Révolution.

Le film dépeint le début de la lutte de Ben M'hidi et sa participation, à l'âge de



22 ans, aux manifestations du 8 mai 1945 et son inébranlable conviction, dès sa prime jeunesse, que la lutte armée était la seule voie pour la liberté de l'Algérie et le recouvrement de son indépendance.

Le long-métrage de Derraïss est jalonné de scènes poignantes, dramatiques, notamment les sévices inhumains, œuvre des tortionnaires de l'armée de colonisation, mais qui illustrent également le courage et la vaillance des héros de la lutte armée et leurs sacrifices immenses, jusqu'à l'arrestation de Larbi Ben M'hidi.

Le scénario du film est signé Abdelkarim Bahloul tandis que les différents rôles sont interprétés par plusieurs acteurs dont Mohamed Frimehdi, Fethi Nouri, Samir El Hakim, Lydia Larini et autres, en plus de l'acteur principal campant le personnage de Larbi Ben M'hidi, Khaled Be-

naïssa. Le programme spécial de la 4^{ème} édition du film méditerranéen comprend la projection de cinq longs métrages, deux d'Algérie et trois de France, de Syrie et d'Italie. La deuxième journée de cette édition a également été marquée par le lancement du programme de projection des longs-métrages inscrits en compétition officielle du festival.

Dans ce cadre, deux films inclus dans le concours des longs-métrages ont été projetés, en l'occurrence le film algérien "Frantz Fanon", réalisé par Abdennour Zahzah et "Carmen", réalisé par Valerie Buhagiar, de Malte. Le long-métrage "Frantz Fanon" a été projeté en présence de l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desanne, qui a joué le rôle du Dr Fanon, et d'une pléiade de comédiens dont l'acteur algérien Rachid Benallal.

"Bank of Targets" inaugure les projections du programme Viva Palestine

La projection de films dans le cadre du programme Viva Palestine, prévu lors du 4^{ème} Festival du film méditerranéen, à Annaba, a débuté jeudi avec le documentaire "Bank of Targets" (Banque de cibles) du réalisateur palestinien Rushdi Al-Sarraj, tombé en martyr en octobre dernier dans un bombardement sioniste sur sa maison, à Gaza.

Ce court-métrage, qui a été suivi par un large public, dont des familles, des jeunes et un grand nombre d'artistes et de cinéastes participant au festival, documente les scènes de destruction causées par les bombardements intenses sur

Gaza et permet au spectateur de voir et d'écouter des témoignages poignants de douleur et de souffrance des civils innocents sous les bombes de l'entité sioniste. Il était très difficile pour les spectateurs présents dans la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, de suivre, 20 minutes durant, "Bank of Targets", et de supporter l'horreur des images de désolation et la souffrance des Palestiniens dans la bande de Gaza, surtout celle des enfants blessés, terrorisés et en pleurs. Le réalisateur, qui a filmé, dans son documentaire, des témoignages vivants, au cœur du désastre, de civils et

de journalistes en plein désarroi, mais continuant à exercer leur métier, dont le journaliste Wael Dahdouh, a voulu transmettre des images de destruction, au monde entier, documenter les détails de la tragédie vécue par les Palestiniens en mettant l'accent sur les efforts des journalistes pour diffuser des scènes souvent insupportables, témoignage de l'extrême sauvagerie sioniste.

Le programme Viva Palestine, qui constitue un geste de solidarité du festival avec des causes justes, comprend la projection de sept courts métrages réalisés dans les terri-

toires palestiniens, mettant en lumière le cinéma de ce pays blessé mais qui résiste.

Le public pourra ainsi regarder, entre autres productions, "Son of the streets" (Le fils de la rue) de Mohammed Almughanni, "Palestine 87" de Bilal Al-Khatib et "Mar Mama" de Majdi El-Omari.

La projection des œuvres programmées dans le cadre de Viva Palestine seront entrecoupées de forums pour les jeunes cinéastes participant au festival, avant les projections de longs-métrages programmées dans le cadre de la compétition officielle de cet événement culturel.

Lancement de la compétition courts-métrages

La compétition courts-métrages programmée dans le cadre du 4^{ème} Festival du film méditerranéen d'Annaba a été lancée, jeudi, à la cinémathèque de la ville (CNA) avec la projection de 4 œuvres, a-t-on constaté.

Le lancement de la compétition a été marqué par la présence d'un public nombreux qui a assisté à 4 courts-métrages traitant de plusieurs thèmes de société, dont l'absurdité de la vie, abordée dans le film grec "Hôtel Centaur" de Dimitris et Lino Kafidas, la pauvreté dans le court-métrage égyptien "Je cherche 3.000 livres égyptiennes" de Hodaïfa Abdelhalim, le régime autoritaire et ses répercussions sur la famille et les relations humaines, dans le court-métrage albanais "Sheets" de Evi Gjoni.

Le court-métrage algérien "Minus

one", de Hamza Chourti, écrivain et réalisateur, également projeté dans le cadre de cette compétition, a suscité beaucoup d'émotion parmi les spectateurs car traitant d'un sujet d'actualité brûlante, à savoir le phénomène des "harraga" qui a pris de l'ampleur même dans les rangs des jeunes universitaires et intellectuels.

Le court métrage algérien qui a traité ce phénomène en profondeur, a été fort par des séquences historiques évoquant la résistance des Moudjahidines et Chouhadas qui n'ont pas abandonné le pays pendant qu'il était sous le joug de la colonisation, et abordant également la relation parents-enfants dans une société en mutation.

La 4^{ème} édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba propose une panoplie de 18 courts-métrages en compéti-

tion offrant au public autant de diversité et des histoires vraies et captivantes traitant de différents thèmes en rapport avec la société.

Le jury de la compétition court-métrage est présidé par la metteuse en scène et comédienne algérienne Rym Takoucht qui a estimé que l'évènement "constitue une opportunité pour promouvoir le cinéma algérien et cultiver davantage l'esprit cinématographique chez le grand public".

Placée sous le signe de l'excellence, la 4^{ème} édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba propose une sélection exceptionnelle de films (longs métrages, courts-métrages et documentaires) en plus des films du programme Viva Palestine, de masters-class, de conférences et projections spéciales, entre autres.

CONSTANTINE Ouverture de la cinquième édition du festival national universitaire "Cirta Show"

La 5^{ème} édition du festival national "Cirta Show", dédiée au One man show et organisée cette année en l'honneur du comédien Antar Hellal, a été ouverte jeudi après-midi à la faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Boubnider (Constantine 3). Le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Azzedine Rebiga, a indiqué, lors d'une allocution d'ouverture de cette manifestation culturelle qui se poursuivra jusqu'au 27 avril dans l'amphithéâtre de la faculté, en présence de cadres universitaires et d'artistes, que ce festival "vise à sensibiliser les étudiants et le public au patrimoine culturel et artistique du pays et à renforcer et à approfondir le sentiment d'appartenance à la communauté nationale".

L'université algérienne, "en tant que véritable réservoir de jeunes énergies, contribue de manière significative, en accueillant de tels festivals culturels et en les pérennisant, à la découverte de jeunes talents en leur offrant la possibilité d'exprimer leur talent", a ajouté, M. Rebiga.

Le directeur des œuvres universitaires Constantine-Ain El Bey, Farès Benkhelifa, structure initiatrice du festival, a indiqué que 49 vidéos de One man shows ont été reçues, parmi lesquelles 21 ont été sélectionnées par un jury présidé par l'artiste Hakim Dekkar, pour participer à cette nouvelle édition.

Faisant également savoir que les noms des lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, M. Benkhelifa a souligné que cette édition comprendra des ateliers de formation pour les étudiants universitaires, afin de leur donner l'occasion de développer leurs compétences et d'améliorer leurs capacités artistiques et créatives, à la faveur de leur interaction avec des artistes professionnels et des spécialistes dans ce domaine.

Pour sa part, le comédien Antar Hellal, remerciant sur ce ton humoristique qui lui sied à merveille, les organisateurs d'avoir "pensé à l'honneur de (son) vivant", a fait part de son "entière disponibilité à donner un coup de main aux étudiants de l'université de Constantine 3 pour développer et affiner leurs talents". A cette occasion, une chorégraphie a été exécutée par les étudiants sous le titre "Une terre qui ne meurt jamais", conçue par Ramzi Defous, au cours de laquelle les souffrances des Palestiniens ont été symbolisées, tout comme la position de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie.

50^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'USTHB Clôture des journées scientifiques et pédagogiques

Les journées scientifiques et pédagogiques organisées par l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) à l'occasion du 50^e anniversaire de sa création, ont été clôturées, jeudi à Alger.

Le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akertache a mis en avant le rôle de cet édifice scientifique et technologique dans la promotion du savoir et du processus de développement du pays, soulignant que l'université "se veut le sommet de la pyramide scientifique et du savoir des communautés et l'épine dorsale de tout progrès socioéconomique".

Il a rappelé l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à placer l'université au cœur du développement, ajoutant que les établissements de l'enseignement supérieur "s'emploient actuellement à réaliser des sauts qualitatifs pour préserver la position de leader du pays".

Il a appelé les étudiants et les enseignants à "ne ménager aucun effort et à œuvrer à promouvoir le niveau de la formation et de la recherche scientifique". A cette occasion, d'anciens recteurs de l'université et étudiants ayant réalisé des travaux de



recherche et d'innovation au niveau local et international, ainsi que des enseignants, ont été honorés pour leurs efforts et leur apport scientifique.

PALESTINE Panne de communication et d'Internet dans le centre et le sud de la bande de Ghaza

La Société palestinienne de télécommunications a annoncé jeudi que l'Internet avait été coupé dans les zones centrales et méridionales de la bande de Ghaza en raison de l'agression sioniste en cours contre la Palestine, selon des médias.

La société "Paltel", qui fournit ce service, a indiqué dans un communiqué, cité par Wafa, que le service Internet fixe avait été interrompu dans les zones cen-

trales et méridionales de la bande de Ghaza en raison de l'agression sioniste.

Depuis le début de l'agression, le 7 octobre, les communications et Internet ont été coupés à plusieurs reprises en raison du ciblage direct des lignes de communication, en plus du ciblage des travailleurs de l'entreprise et de leur empêcher de réparer les lignes endommagées, rappelle-t-on.

Des sources politiques et journalistiques ont parlé de la date imminente du lancement par les forces d'occupation d'une agression sioniste visant Rafah, dernier refuge des Palestiniens déplacés de toute la bande de Ghaza.

Le nombre de ces personnes a atteint plus d'un million et demi, et qui vivent dans des conditions humanitaires difficiles et sous la pression sioniste visant à les déplacer de force.

ESPACE La Chine lance le vaisseau spatial habité Shenzhou-18

La Chine a lancé jeudi le vaisseau spatial habité Shenzhou-18 pour envoyer trois taïkonautes à sa station spatiale Tiangong en orbite, dans le cadre d'une mission de six mois, indique l'agence de presse Chine Nouvelle.

Le vaisseau spatial, monté sur une fusée porteuse Longue Marche-2F, a décollé du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine.

Deux astronautes arrivés en Floride pour le premier vol habité du vaisseau

Les deux astronautes américains qui doivent décoller dans un peu plus d'une semaine à bord du vaisseau spatial Starliner de Boeing, dont ce sera le premier vol avec équipage, sont arrivés jeudi au Centre spatial Kennedy, en Floride.

Butch Wilmore et Suni Williams doivent embarquer le 6 mai à bord de ce vol test, qui intervient avec des années de retard, pour se rendre durant environ une semaine dans la Station spatiale internationale (ISS).

"Nous sommes sur le point (...) d'étendre la capacité de notre agence à se rendre et revenir de la Station spatiale, et c'est d'une importance vitale", a déclaré lors d'une conférence de presse Butch Wilmore. Depuis 2020, les astronautes de la Nasa sont acheminés vers l'ISS grâce au vaisseau Dragon de SpaceX.

Les astronautes, qui se sont tous deux déjà rendus dans l'ISS, ont exprimé jeudi leur "entière confiance" dans ce nouveau vaisseau. "Il y a tellement de capacités que ce vaisseau a que d'autres vaisseaux n'ont pas", a déclaré Butch Wilmore. "Nous ne serions pas là si nous n'étions pas prêts", a-t-il ajouté. La fusée qui doit propulser la capsule Starliner le 6 mai est une Atlas V de United Launch Alliance (ULA), coentreprise réunissant Boeing et Lockheed Martin.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLA

DAIRA: EL AMRA

COMMUNE: ARIB

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 098444065115916.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi n°: 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 65,82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communal d'ARIB informe les entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/2024 relative à l'opération:

-Rénovation et extension du réseau d'assainissement cité TOUTATES à OUED BDA commune d' Arib sur une distance de 3000 ML.

Qu'après avoir continué à évaluer les offres du: 07/04/2024 le marché à été attribué provisoirement comme suit:

Nom de l'entreprise	Montant de l'offre en TTC	Note de l'offre technique	Délai de réalisation	Observation
EURL BM G.T.H.B Grands travaux hydrauliques et bâtiment AIN DEFLA N.I.F : 001544076455117	43.789.660,00 DA	36 Points	Cinq (05) Mois	Offre financière Moins-disante parmi les offres qualifiées techniquement

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres technique et financière, Sont invités à se rapprocher des services de la commune (Bureau des marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du 01er jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

NIF : 099728019000328

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux la loi N° 23-12 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics.

La direction de la santé et de la population de la wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2024, relatif à:

Acquisition de parc auto au profit du complexe mère et enfant de bou-saada (W M'sila).

Lot N° 01 : Acquisition d'ambulances

Lot N° 02 : Acquisition d'un camion

Lot N° 03 : Acquisition d'un fourgon

Lot N°04 : Acquisition de véhicules touristiques

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges

le projet est attribué provisoirement à:

LOT	Entreprise	NIF	Montant DA en TTC	Délai d'exécution	Note technique	OBS
Lot N° 01 : Acquisition d'ambulances	SAFAV- MB Algerian Motors Services Mercedes Benz SPA - Tiaret	0012140423 26511	51.017.680.00	09 Mois	100 Point	Offre unique et qualifiée techniquement
Lot N° 02 : Acquisition d'un camion	SARL DAR EDDIAF MOTORS	0010161004 246751	4.890.000.00	29 Jours	95 Point	moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés techniquement
Lot N° 03 : Acquisition d'un fourgon	/	/	/	/	/	Infructueux aucune offre qualifiée techniquement
Lot N°04 : Acquisition de véhicules touristiques	/	/	/	/	/	Infructueux aucune offre qualifiée techniquement

Et Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics.

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la 1ère parution du présent avis d'attribution provisoire auprès du secrétariat du comité des marchés publics de la wilaya de M'sila, contre accusé de réception.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation sont invités à se rapprocher de la direction de la santé et de la population de la Wilaya de M'sila, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette annonce.

VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DAMES 17 clubs dont trois algériens en lice au Caire

Dix-sept (17) équipes dont trois algériennes prendront part à la 32e édition du championnat d'Afrique dames de volleyball prévue du 26 avril au 4 mai 2024 au Caire (Egypte), a annoncé jeudi la Confédération africaine de volleyball.

Le volleyball algérien sera représenté par le MB Bejaia, le NC Bejaia et l'ASW Bejaia. Ces trois formations ont rallié la capitale égyptienne mercredi après-midi.

Outre les trois équipes algériennes, la compétition verra la participation de quatorze autres clubs africains dont le tenant du titre le Zamalek SC. La réunion technique et le tirage au sort auront lieu jeudi soir au Caire. La 31e édition de la compétition s'est déroulée en 2023 à Nabeul (Tunisie) et avait été remportée par les Égyptiennes du Zamalek SC contre les Kenyanes de Pipeline sur le score de 3-1.

Le représentant algérien, le MC Alger avait terminé au pied du podium après sa défaite face aux Tunisiennes du CF Carthage sur le score de 3 à 0 en match de classement pour la 3e place.

Liste des équipes engagées: MM Bejaia (ALG), NC Bejaia (ALG), AS W Bejaia (ALG), ASEC Mimosas (CIV), Daring CLUB Motema Pembe (COD), Volleyball club La loi (COD), Litto Team Volley (CMR), Al-Ahly SC (EGY), Zamalek SC (EGY), Kenya commercial Bank (KEN), Kenya Pipeline (KEN), Kenya Prisons (KEN), Sococim (SEN), Ndje University VB Elites (OUG), Saint Denis Olympique (Réunion), National Al Cohol (ETH), Mayo Kawi Evolution (CMR).

BASKET-BALL - ALGÉRIE Le technicien Saïd Didi nommé Directeur technique national (Fédération)

Le technicien Saïd Didi a été nommé Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), a annoncé l'instance fédérale jeudi.

Avant cette nomination, Saïd Didi a été à la tête de la barre technique de plusieurs clubs algériens, dont le CSM Constantine avec qui il avait été sacré champion d'Algérie en 2013, ou encore le WO Boufarik.

L'ancien joueur de Témouchent a également occupé le poste de sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 18 ans (U18).

Didi, qui succède à Salah Eddine Filali, en poste depuis octobre 2022, aura pour mission de réorganiser la direction technique nationale, en prévision des prochaines échéances internationales et de relancer les différentes sélections nationales, dont la sélection seniors messieurs.

APS

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS 2024 Parcours "satisfaisant" du HBC El Biar (messieurs) avant d'affronter l'OM Annaba pour la 5e place (entraîneur)

L'entraîneur du HBC El Biar (messieurs), Lamine Sahli, s'est dit "satisfait" du parcours de son équipe, avant d'affronter, samedi, l'OM Annaba, pour la cinquième place du 40e championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes qu'abrite Oran (18-27 avril).

"Je suis amplement satisfait de notre parcours dans ce championnat d'Afrique, d'autant plus qu'il s'agit de notre première participation à cette compétition, de surcroît avec un effectif jeune manquant sensiblement d'expérience dans ce registre", a déclaré le coach de la formation algéroise.

La HBCEB a eu le droit de postuler à la cinquième place, après sa victoire, mercredi, face à un autre représentant algérien dans cette compétition, à savoir le CRB Mila (30-23).

Le club de la banlieue de la capitale aurait pu faire mieux s'il n'avait pas perdu difficilement contre l'ES Tunis, lors de son dernier match du tour principal. "Nous n'étions pas chanceux en tombant sur une très bonne équipe de l'EST, sinon nous aurions pu nous qualifier au dernier carré.

Qu'à cela ne tienne, mes joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et on a bien appris de cette compétition en se frottant aux meilleurs du Continent.

Nous tâcherons de faire mieux à l'avenir", a ajouté Sahli.

L'entraîneur du HBC El Biar a, en outre, jugé "très moyen" le niveau du championnat de l'Excellence algérien, déplorant "la marginalisation" dont souffre la petite balle dans le pays "alors qu'elle avait offert plusieurs titres internationaux au sport national par le passé".

"Il faudra revoir notamment le système de compétition du championnat de l'élite, car nous ne pourrions pas relever le niveau avec 24 équipes dans l'Excellence. A ce niveau, il faudrait qu'il



yait entre 12 et 14 formations pour espérer avoir un championnat de bon niveau", a-t-il estimé.

Le même technicien a, au passage, appelé à "accorder un meilleur intérêt à la formation" au sein des catégories jeunes pour enclencher le processus de la relance du jeu à sept en Algérie.

Par ailleurs, l'équipe féminine du HBCEB, qui prend part au championnat d'Afrique féminin des vainqueurs de coupes, organisé également à Oran, se contentera à son tour de jouer pour la

cinquième place, grâce à son succès, mercredi, face au HBC Abidjan de la Côte d'Ivoire (32-18).

Les filles du HBCEB affronteront, vendredi, les Congolaises de la DGSP.

Au menu de ce jeudi, les matchs des demi-finales (messieurs et dames) pour lesquels s'est qualifié un seul club algérien, en l'occurrence, l'équipe masculine de la JSE Skikda, qui donnera la réplique aux Égyptiens du Zamalek (19h00 à la salle OMS du complexe sportif Miloud-Hadefi).

La JSE Skikda battue par le Zamalek (30-26) en demi-finales

La JSE Skikda a été éliminée, jeudi soir à Oran, des demi-finales du 40e championnat d'Afrique masculin de handball des clubs vainqueurs de coupes, après sa défaite face au Zamalek sur le score de 30 à 26 (mi-temps : 20-12), lors du match disputé à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadefi".

Les joueurs du Zamalek n'ont pas mis de temps pour afficher leurs ambitions et surtout faire respecter la logique, vu que leur niveau est de loin meilleur que celui de leur adversaire du jour.

Cela s'est vérifié dès les premières minutes de la partie, puisque à peine dix minutes passées de la première mi-temps que les hôtes d'Algérie ont pris une avance de sept buts en menant sur le score de 9 à 2.

La même cadence va être préservée lors des vingt der-



nières minutes de cette mi-temps que le finaliste malheureux de la Super-coupe d'Afrique, tenue la semaine passée également à Oran, a terminée à sa faveur sur le score de 20 à 12.

Le seul club algérien "rescapé" des tours préliminaire et principal de cette compétition, qui a débuté le

18 avril en cours, a rendu une meilleure copie en deuxième période après avoir corrigé ses lacunes, notamment sur le plan défensif.

Cela lui a permis de réduire le score à la 10e minute de la seconde période (23-18). Les efforts des gars de "Rossicada" ne vont finale-

ment pas payer, se contentant de réduire encore à quatre buts l'écart sur l'adversaire Cairote qui a fini par l'emporter (30-26), et filer en finale pour affronter l'ES Tunis, auteur, un peu plus tôt, d'une victoire surprise lors de la première demi-finale contre l'autre club cairote, Al Ahly (25-21).

La finale des messieurs aura lieu samedi à la salle OMS du complexe sportif Miloud-Hadefi.

Elle sera précédée par celle des dames entre Petro Atlético d'Angola, vainqueur en demi-finales d'Al Ahly d'Égypte (24-19) et son compatriote Primeiro De Agosto qui l'a largement emporté contre les Congolaises de l'AS Otho (31-11). La JSE Skikda, elle, croisera le fer avec Al Ahly d'Égypte avec comme enjeu la troisième place de ce Championnat d'Afrique.

Primeiro De Agosto bat l'AS Otho (31-11) et se hisse en finale

L'équipe angolaise de Primeiro De Agosto s'est qualifiée pour la finale du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, après avoir battu largement son homologue congolaise de l'AS Otho, sur le score de (31-11) mi-temps (17-05) en match comptant pour la demi-finale dames, disputé jeudi au palais des Sports Hamou Boutléli d'Oran.

Les Angolaises ont pris les commandes de la rencontre, dès les pre-

mières minutes de jeu, dans un match à sens unique, creusant rapidement l'écart au tableau d'affichage, prenant 13 buts d'avance à la 20e minute. Solides en défense et efficaces en attaque, elles ont bouclé la première mi-temps avec 12 buts d'avance (17-05).

De retour des vestiaires, les handballeuses de Primeiro ont géré sereinement la partie pour finalement s'imposer sur le score de 31 à 11. En finale, prévue samedi, le Primeiro De

Agosto affrontera son rival traditionnel et compatriote Petro Atlético, qui s'est imposé devant le club égyptien d'Al-Ahly sur le score de 24-19, dans l'autre demi finale.

Pour sa part, le club congolais de l'AS Otho affrontera son homologue égyptien d'Al-Ahly pour la troisième place de cette 40e édition championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball "Oran 2024".

FESTIVAL DES SPORTS DE LA WILAYA D'ALGER Coup d'envoi de la 1^{re} édition

La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger (25-27 avril) a débuté ce jeudi après-midi au club équestre à Bentalha (commune de Baraki), organisé par la wilaya d'Alger sous le patronage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sous le slogan "Al Bahdja nous réunit... le sport nous réunit." La cérémonie du coup d'envoi de cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, qui ont visité les différents sites réservés pour abriter les activités sportives et de loisirs au menu de ce rendez-vous.



"Les sites retenus pour abriter cette grande manifestation sportive ont été aménagés et dotés de tous les installations nécessaires pour la réussite de cet événement, qui a pour objectif d'instaurer la culture de la pratique sportive chez les différentes couches de la société et de rapprocher des citoyens", a déclaré le wali d'Alger Mohamed Abdennour Rahebi lors de son allocution. Le wali d'Alger a appelé "toutes les familles algéroises et algériennes à venir en masse et participer à ce Festival des sports à travers les différentes activités qu'il propose." La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger, prévu dans cinq sites différents de la capitale, devrait enregistrer une affluence record d'environ un million de visiteurs, selon les organisateurs.

Il s'agit des sites des Sablettes (Husseïn-Dey), le Parc urbain de Bab Ezzouar, Oued El Harrach (Vers Bentalha), le Parc Zoologique de Ben Aknoun et le Jardin des Grands Vents, relevant du Parc Dounia à Ouled Fayet.

Le plus gros des activités aura lieu aux Sablettes, sur un espace de 6,4 kilomètres, notamment, la série de jeux traditionnels, appelée "Les Jeux d'autrefois", ainsi qu'une course pédestre, appelée "Course des Hirondelles." "Le choix de ces sites est basé sur l'aspect écologique, puisque ils sont proches de la mer, de la forêt, et de la rivière. Ce rendez-vous inscrit au nom de la wilaya d'Alger sera organisé au mois d'avril de chaque année, où d'autres espaces seront ouverts.", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Plus de 70 activités sportives et de loisirs sont au programme au cours de ces trois jours de ce Festival, réservés à tous les couches de la société, notamment les jeunes, en plus d'activités destinées aux enfants, aux femmes, et aux personnes à capacité réduite." Le site de Oued El Harrach, lui, s'étendra sur près de 18 kilomètres, vers Bentalha, alors que les espaces réquisitionnés sur les autres sites, à Ben Aknoun, Ouled Fayet et Bab Ezzouar s'étendent sur plusieurs hectares.

Plusieurs activités aquatiques sont également prévues aux Sablettes, notamment un Aquathlon Swim & Run (25 avril), un triathlon juniors, Elite et Master (le 26 avril) et un duathlon, le 27 avril, qui lui sera destiné uniquement aux jeunes de moins de 15 ans. Parmi les sites réquisitionnés il y aura sept terrains pour le football, et 10 autres terrains pour le basketball, le handball et le volleyball, ainsi que plusieurs circuits pour la course à pied.

Il y aura également des espaces qui seront dédiés à la pratique des arts mar-

times et différents sports de glisse et d'escalade. A travers ce Festival, les organisateurs espèrent lutter contre la délinquance, en attirant les jeunes vers des activités "saines", même s'ils ne sont pas affiliés à un club ou une associations sportive.

Près de 20 espaces ont été réquisitionnés au niveau du site de Oued El Harrach, dont une grande majorité pour les plus jeunes, alors que le site de Bentalha sera consacré à des courses d'endurance pour les chevaux.

Outre les moyens matériels, et pour veiller au bon déroulement de l'événement, les organisateurs ont mobilisé plus de 400 encadrateurs, représentants 40 Ligues et associations sportives. Concernant les déplacements pendant le Festival, les visiteurs bénéficieront du transport gratuit à bord des bus de l'ETUSA les vendredi et samedi, de 7h00 du matin à 19h00.

Il y aura également des espaces qui seront dédiés à la pratique des arts mar-

times et différents sports de glisse et d'escalade. A travers ce Festival, les organisateurs espèrent lutter contre la délinquance, en attirant les jeunes vers des activités "saines", même s'ils ne sont pas affiliés à un club ou une associations sportive.

Près de 20 espaces ont été réquisitionnés au niveau du site de Oued El Harrach, dont une grande majorité pour les plus jeunes, alors que le site de Bentalha sera consacré à des courses d'endurance pour les chevaux.

Outre les moyens matériels, et pour veiller au bon déroulement de l'événement, les organisateurs ont mobilisé plus de 400 encadrateurs, représentants 40 Ligues et associations sportives. Concernant les déplacements pendant le Festival, les visiteurs bénéficieront du transport gratuit à bord des bus de l'ETUSA les vendredi et samedi, de 7h00 du matin à 19h00.

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE 2024

L'Algérienne Kaylia Nemour sacrée aux barres asymétriques



La gymnaste algérienne, Kaylia Nemour, a été couronnée championne des barres asymétriques de la Coupe du monde 2024, à l'issue de la dernière étape qui s'est déroulée le week-end dernier à Doha, a indiqué la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

Nemour, médaillée d'argent aux Championnats du monde 2023, a survolé la compétition aux barres asymétriques, avec un score parfait de 90 après avoir réussi des routines à Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar).

Avec des marges de victoire de plus d'un point dans plusieurs épreuves, la suprématie de Nemour aux barres asymétriques n'a jamais été remise en question, mais de solides performances à Bakou et à Doha ont également permis à l'Algérienne de 17 ans de terminer deuxième au classement à la poutre et aux exercices au sol.

Les titres des séries de Coupe du monde sont réservés aux meilleurs gymnastes au cours de la série, qui comprenait des épreuves au Caire (Egypte), Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar) cette année.

Un titre par agrès à n'importe quelle Coupe du monde rapportait à un gymnaste 30 points, la deuxième place 25, et la troisième 20 points, et ainsi de suite jusqu'à la 16e place.

Au cours de la série récemment conclue, les gymnastes éligibles ont également obtenu des points de qualification olympique lors d'un concours distinct pour la qualification à Paris 2024, mais chaque gymnaste a été pris en compte pour les points de classement pour la Coupe du monde.

Les trois meilleures performances comptent pour le total final, ce qui fait de 90, le score ultime de la série de Coupe du Monde.

Dans les autres agrès, la poutre d'équilibre est devenue le domaine de la médaillée d'or olympique de Tokyo, la Belge Nina Derwael, grâce à de solides performances au Caire, à Cottbus et à Bakou.

L'Autrichienne Charlizze Moerz, qualifiée pour Paris 2024, qui a atteint la finale des exercices au sol lors des quatre Coupes du monde, a remporté le titre de la série à cet agrès.

La championne des Jeux asiatiques, la nord-coréenne An Chang Ok a battu la Bulgare Valentina Georgieva pour le titre du saut de cheval féminin.

Leurs performances en Coupe du monde ont également assuré aux deux gymnastes leurs billets pour Paris.

Le champion du monde 2022, l'Arménien Artur Davtyan (saut de cheval masculin) et la médaillée d'argent du concours multiple mondial 2023 l'Ukrainienne Illia Kovtun (barres parallèles) ont remporté leur troisième titre consécutif en série dans leurs épreuves phares, chacun avec des scores parfaits de 90 points, invaincus dans les compétitions.

Le Chinois Tang Chia-Hung, champion de la barre horizontale au Caire, Cottbus et Doha, a remporté son titre avec brio avec un score parfait de 90, devant le Lituanien Robert Tvorogal.

De son côté, le Jordanien Ahmad Abu Al Soud, sur le point de devenir le premier gymnaste jordanien à participer aux Jeux olympiques, a fait preuve d'une régularité remarquable tout au long de la série pour remporter le titre au cheval d'arçons devant son éternel challenger le Kazakh Nariman Kurbanov.

Bien qu'il n'ait participé qu'aux trois premières épreuves de la série, le champion du monde junior d'exercices au sol 2019, le Coréen Ryu Sunghyun, en a fait assez pour remporter également son premier titre en Coupe du monde, avec plus de 20 points d'avance sur le Biélorusse Yavor Sharamkou.

APS

JUDO - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS (1^{ERE} JOURNÉE) L'Algérie décroche trois médailles, dont une en or

Les judokas algériens ont décroché trois médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze), à l'issue des combats de la première journée des Championnats d'Afrique 2024 (seniors individuels), disputés jeudi au Caire (Egypte).

La médaille d'or a été décrochée par Kais Moudetere (-66 kg), vainqueur en finale devant l'Égyptien Ahmed Abdelrahman.

Les médailles de bronze de la catégories sont revenues à Mohamed Abdelmawgoud (Egypte) et Edmilson Pedro (Fédération africaine de judo).

La breloque en argent a été remportée par Houria Kaddour (-48 kg), après sa défaite en finale face à la Tunisienne Oumaima Bedioui, alors que celle bronze a été l'œuvre de Faiza Aïssahine (-52 kg).

Les deux autres judokas algériens engagés lors de la première journée de compétition, à savoir,

Yamina Halata (-57 kg) et Abderrahim Lalioui (-60 kg) n'ont pas réussi à atteindre les podiums de leurs catégories respectives.

190 judokas représentants 34 pays dont l'Algérie, engagée avec 16 athlètes, prennent part à l'édition 2024 des Championnats d'Afrique Individuels/Seniors, qui se déroulent jusqu'au 27 avril courant, dans la capitale égyptienne Le Caire, selon les organisateurs.

L'Algérie est présente avec neuf messieurs et sept dames, ayant effectué un dernier stage bloqué au Complexe Olympique d'Oran pour peaufiner leur préparation en prévision de cet événement.

Il s'agit d'Abderrahim Lalioui (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Nour El Islam Larabi (-73 kg), Ahmed Rebahi (-81 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Abdallah Fala (-90 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili

(+100 kg) chez les messieurs. Chez les dames, la Direction technique nationale a sélectionné Houria Kaddour (-48 kg), Faiza Aïssahine (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Belkadi Amina (-63 kg), Dounia-Zel Boughalbouz (-70 kg), Souad Belakhel (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Les judokas algériens participeront à cet important événement continental avec l'ambition de glaner un maximum de points dans la perspective d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Outre les Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg), qui sont déjà bien partis pour atteindre cet objectif, d'autres athlètes comme Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) tenteront également leur chance, car le titre africain qui sera mis en jeu au Caire offrira pas moins de 700 points.

ES SÉTIF

Les dettes ont dépassé 3,4 milliards de DA, et le groupe Sonelgaz a remis le club sur la voie légale (DG)

Le Directeur Général de la société sportive par actions "Black-Eagles" ES Sétif, Nabil Gouasmia a indiqué mercredi à Alger, que les dettes du club ont dépassé 3,4 milliards de DA (340 milliards de centimes) et que le groupe Sonelgaz, propriétaire officiel de la société sportive, est en passe de remettre le club évoluant à la Ligue "Une" professionnelle "Mobilis" de football, sur la voie légale.

"Le club traversait une période très difficile, en raison des dettes cumulées par ses anciens responsables qui ont dépassé 3,4 milliards de DA (340 milliards de centimes), c'est une somme très importante qui a failli emporter le club, heureusement que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de confier l'équipe au groupe Sonelgaz, a sauvé l'équipe d'une disparition certaine" a déclaré Gouasmia lors d'une conférence de presse tenue au centre de formation de Sonelgaz, sis à Ben-Aknoun (Alger).

En détaillant le déficit financier dont souffrait l'ES Sétif, avant son passage sous la Coupe de Sonelgaz, M. Gouasmia a souligné que "la somme des dettes versée au profit de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) est de 30 milliards de centimes auxquels s'ajoutent 10 milliards de centimes versés aux instances internationales tels que le tribunal arbitral sportif (TAS) ainsi que 30 milliards de centimes au profit des services des impôts et de sécurité sociale, ainsi que d'autres dettes relatives au déblocage des comptes concernant au moins 24 comptes bancaires au nom du club".

Le même responsable a révélé d'autres dettes comme les 64 milliards de centimes concernant des importateurs et 7,5 milliards pour les fonctionnaires du club qui ne disposaient pas d'une fiche de paie, plus 11 milliards au profit de la Fédération algérienne de football (FAF), sans oublier d'autres dettes qui n'ont aucune trace réglementaire ou registre comptable en instance de vérification, en soulignant au passage que la société par action "Black-Eagles" était inscrite sur la liste noire des importateurs, car elle ne dispose pas de numéro d'identification d'imposition, en raison de la non-publication des comptes sociaux des années: 2014, 2015, 2018 et 2022".

Un budget de 194 milliards de centimes pour la réalisation d'une académie sportive, la réfection de l'hôtel et le recrutement de joueurs

Concernant la réalisation d'une académie sportive sétifienne au niveau de la région d'Ouled-Saber, M. Gouasmia a affirmé qu'une première enveloppe de 40 milliards de centimes a été allouée en 2024 pour le démarrage de ce projet qui va coûter 386 milliards en attendant la finalisation des démarches relatives à l'obtention du contrat foncier dont la superficie globale est de 12 hectares.

Ce projet comprend de nombreuses infrastructures sportives modernes telles que les terrains de football, salles omnisports, hôtel, piscine et autres infrastructures. M. Gouasmia a ajouté que sa boîte est en train de finaliser les formalités d'acquisition du contrat de propriété de "l'hôtel de l'entente" sis au centre-ville, à la place du Chahid Saal Bouzid, un des premiers martyrs des événements du 8 mai 1945, afin d'entamer sa réfection dans les prochaines semaines pour lequel un budget de 500 millions de DA a été alloué, pour une période de 14 mois.

De son côté, le porte-parole du groupe Sonelgaz, M. Khelil Hedna a fait part d'un projet de création d'une chaîne sportive nationale de télévision, qui s'intéressera à toutes les disciplines, dans l'attente de la fin des formalités administratives, actuellement en cours au niveau des wilayas d'Alger et de Sétif, en soulignant que le "club ne va compter seulement sur le financement du Groupe Sonelgaz, mais cherchera d'autres sources de financement à travers la conclusion des contrats de sponsoring avec des entreprises dont Iris, Tosiali et Cosider, ce qui prouve que "la confiance est de retour chez les sociétés nationales, après avoir retrouvé des bases réglementaires et saines au niveau de la gestion actuelle du groupe Sonelgaz".

En abordant l'aspect technique de l'ES Sétif, le directeur technique sportif, Ben Djaballah Derradji, a souligné de son côté que le club sera renforcé par un Manager général, et qu'un contrat de partenariat sera bientôt signé avec le club italien de Milan AC".

"Le prochain mercato estival sera de qualité, en recrutant des joueurs dont leur premier objectif est de défendre crânement les couleurs de l'ESS afin de revenir sur le podium des sacres, aussi bien national que continental", a conclu le directeur sportif.

APS

LE TOURNOI UNAF FÉMININ (U20) INTERCLUBS La compétition décalée à juin (FAF)

Le tournoi amical UNAF féminin de la catégorie des moins de 20 ans, qui devait se tenir du 1er au 10 mai 2024 à Tunis, a été reporté au mois de juin prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi.

"Dans une correspondance envoyée à la fédération algérienne de football, l'Union Nord-africaine de football annonce que le tournoi amical UNAF féminin de la catégorie des moins de 20 ans, qui devait se tenir du 1er au 10 mai

2024 à Tunis, a été reporté au mois de juin prochain." indiqué un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel.

Selon la même source, le représentant algérien dans ce tournoi régional est le club du

CF Akbou. Pour rappel, l'Algérie accueille actuellement le tournoi UNAF des moins de 17 ans garçons avec la participation de l'Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et l'Égypte. La cinquième et dernière journée de la compétition aura lieu

vendredi prochain au stade de Rouïba (Alger) avec au programme deux matchs dont le choc entre la sélection algérienne et son homologue égyptienne (18h00) avec la première place du tournoi en ligne de mire.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 AMATEUR La LNFA exige le respect des horaires des rencontres

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a invité les officiels des matchs arbitres et commissaires, ainsi que les clubs au respect strict des horaires des rencontres du championnat de Ligue 2, dont la 24e journée se déroulera samedi. Selon la même

source: les confrontations doivent débuter à l'heure précise, comme indiquée sur le journal de la programmation diffusé sur le site internet de la LNFA.

La 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), devrait être favorable

pour les leader des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST) Hadj Merine nouvel entraîneur du MCB Oued Sly (club)

Le technicien Hadj Merine a été désigné à la tête de la barre technique du MCB Oued Sly, en remplacement d'Abdenour Hamici, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce club de Ligue

2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest).

Hadj Merine, qui a débuté la saison en cours sur le banc de l'ES Mostaganem, l'actuel leader du même groupe, devient le quatrième en-

traîneur à prendre les rênes techniques de la formation de la wilaya de Chlef, depuis le début de cet exercice.

Il aura pour mission d'éviter la relégation au MCB Oued Sly, qui oc-

cupe la neuvième place au classement de sa poule avec 29 points, soit trois points d'avance de la zone des relégables, précise-t-on de même source.

COUPE DE LA LIGUE (RÉSERVE) La finale fixée au vendredi 10 mai (FAF)

La finale de la Coupe de la Ligue de football (catégorie réserve) se jouera le vendredi 10 mai prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi dans un communiqué.

Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mardi au siège de Dely Brahim, "a approuvé l'organisation de la finale de la Coupe de la Ligue (catégorie réserve), le 10

mai 2024 qui devra opposer le vainqueur du match ES Sétif-MC Oran au vainqueur du match CS Constantine-JS Kabylie qui auront lieu le jeudi 25 avril", précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le tenant du trophée n'est autre que le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad

(1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

Programme des demi-finales de la Coupe de la Ligue (réserve) prévues le jeudi 25 avril 2024 :

Au stade Benabdelmalek Ramdane : CS Constantine - JS Kabylie 16h00

Au stade du 8-mai 1945 : ES Sétif - MC Oran 17h00.

SÉLECTION BRÉSILIENNE DAMES

La vedette Marta arrêtera sa carrière internationale après les JO-2024

L'attaquante vedette de l'équipe brésilienne féminine de football Marta (38 ans), a annoncé qu'elle entend mettre un terme à sa carrière internationale après les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet- 11 août), auxquels elle espère participer, rapporte L'Équipe vendredi.

"Si je vais aux JO, je profiterai à plein de

chaque instant, heureuse de tout ce que j'ai accompli, car ce sera quoi qu'il arrive la fin de mon parcours en sélection", a-t-elle déclaré dans un entretien accordé à CNN Brésil.

Marta entend bien participer à ses sixièmes Jeux, mais son éventuelle absence à Paris ne changerait rien en effet à son programme : "C'est ma dernière année avec

l'équipe nationale, il n'y aura plus de Marta en Seleccion en 2025." Il ne s'agit aucunement d'une surprise, sachant que Marta avait déjà anticipé cette retraite à la suite de l'élimination du Brésil dès le premier tour au Mondial féminin de 2023, malgré une victoire devant le Panama (4-1), un match nul contre la Jamaïque (0-0), mais une défaite face

aux Bleues (1-2). Avec 116 buts inscrits, elle est la meilleure buteuse de l'histoire de la sélection brésilienne féminine et la deuxième joueuse la plus capée avec 186 matches (contre 206 pour Formiga).

Celle qui évolue au Orlando Pride, en NWSL (D1 américaine), ne souhaite en revanche pas arrêter sa carrière en club.

ESPAGNE

La Fédération espagnole de football mise sous tutelle par le gouvernement

Le gouvernement espagnol a annoncé jeudi la mise sous tutelle de la Fédération espagnole de football (RFEF), au centre d'une enquête pour corruption après avoir été secouée par des affaires extra sportives.

"Le gouvernement espagnol a adopté cette décision pour redresser la grave situation dans laquelle se trouve la RFEF afin que

l'entité puisse entamer une étape de renouvellement dans un climat de stabilité", a indiqué le Conseil supérieur du sport (CSD), un organisme dépendant du ministère des Sports. Concrètement, "une commission de supervision, de normalisation et de représentation créée par le CSD" et dirigée par des "personnalités indépendantes" exercera "la tutelle de la

RFEF durant les prochains mois", dans "l'intérêt de l'Espagne", candidate à l'organisation du Mondial-2030, ajoute le communiqué. L'instance fédérale est au centre d'une enquête pour corruption qui a entraîné la mise en examen de l'ancien homme fort du foot espagnol et de son successeur par intérim à la tête de la Fédération, Pedro Rocha.

**INTER
UNE ENVELOPPE DE 100 M€ POUR LE MERCATO**

Nouveau champion d'Italie, l'Inter prépare l'avenir. Alors que les prolongations du milieu Nicolò Barella et de l'attaquant Lautaro Martínez sont prioritaires, le club italien a déjà bouclé les arrivées libres du milieu Piotr Zielinski (Naples) et de l'attaquant Mehdi Taremi (Inter). Selon Tuttosport, l'écurie lombarde dispose également d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour recruter lors du prochain mercato estival. Pour l'heure, trois pistes sont avancées : le gardien Bento (Athletico Paranaense), le défenseur central Alessandro Buongiorno (Torino) et l'attaquant Albert Gudmundsson (Genoa).

REAL MADRID

GÜLER VA ENFIN AVOIR SA CHANCE

Recruté par le Real Madrid à Fenerbahçe contre 20 millions d'euros l'été dernier, le milieu offensif Arda Güler (19 ans, 5 apparitions et 1 but en Liga cette saison) n'a eu que 98 minutes de temps de jeu au total cette saison, dont seulement 31 minutes en Liga. Blessé en première partie d'exercice puis cantonné au banc en seconde, le Turc va enfin pouvoir se mettre en évidence sur les derniers matchs des Merengues, tel que l'a promis son entraîneur Carlo Ancelotti.

"Arda Güler se sent bien et il est prêt, il mérite d'avoir l'occasion de jouer. Il pourrait bientôt revenir sur le terrain, je donnerai des minutes à Arda", a assuré l'Italien en conférence de presse. Avec un titre quasiment assuré en Liga et la perspective des demi-finales de Ligue des Champions contre le Bayern Munich le 30 avril et le 8 mai, le Real pourrait faire tourner son effectif en championnat.

**LIVERPOOL
KLOPP EMBALLÉ PAR LE CHOIX SLOT**

Entraîneur du Feyenoord Rotterdam, Arne Slot se trouve proche de succéder à Jürgen Klopp à la tête de Liverpool au terme de la saison. En conférence de presse ce vendredi, le technicien allemand s'est réjoui de la possible venue du Néerlandais chez les Reds. "Je ne suis pas impliqué dans le choix du club, mais j'aimerais beaucoup que si Arne est l'heureux élu, il veuille accepter le poste. J'aime le style de son équipe, tout ce que j'entends sur lui en tant qu'homme : c'est un bon entraîneur. Je lui dirais que c'est le meilleur travail au monde. Le meilleur club du monde, les meilleures personnes", a commenté Klopp. Pour déloger Slot du Feyenoord, où son contrat court jusqu'en juin 2026, Liverpool devra régler une indemnité de départ estimée à 10 millions d'euros.



**BARCELONE
XAVI, LA PROMESSE DE LAPORTA**

Judi, le FC Barcelone a confirmé la décision de l'entraîneur Xavi de rester pour la saison prochaine. Pour convaincre le technicien espagnol de revenir sur son choix de quitter les Blaugrana au terme de cet exercice, le président du club catalan Joan Laporta s'est sérieusement activé ces dernières semaines. Et surtout, selon les informations du quotidien Sport, le patron du Barça s'est engagé envers son coach, qui a réclamé des garanties par rapport au prochain mercato d'été.

Ainsi, le Barça devrait se montrer actif lors de la période des transferts à venir. Si des départs seront nécessaires pour financer des arrivées, Laporta a réalisé la promesse d'un gros recrutement avec plusieurs profils déjà ciblés : un latéral gauche, un milieu et un ailier gauche. Un véritable chantier en perspective.

MILAN

PIOLI, NAPLES PRÊT À BONDIR

Il ne s'agit pas d'un secret, l'AC Milan a prévu d'arrêter les frais avec l'entraîneur Stefano Pioli au terme de la saison. Bientôt libre, le technicien italien pourrait très rapidement rebondir sur le banc de Naples, d'après les informations du quotidien Il Mattino ce vendredi.

En effet, les dirigeants napolitains sont prêts à entamer des discussions avec Pioli dès la rupture de son contrat à Milan. Pour convaincre le Transalpin, le président Aurelio De Laurentiis envisage un contrat de deux ans avec un salaire annuel estimé à 3 millions d'euros. Dans le même temps, Naples pense toujours à Antonio Conte (libre) et à Marco Rose (RB Leipzig).

ROMA

DE ROSSI DÉMONTE LA LIGUE ITALIENNE !

En Italie aussi, le calendrier fait débat. Dimanche, à 4 jours de sa demi-finale aller de Ligue Europa contre le Bayer Leverkusen, l'AS Roma ira jouer à Naples en Serie A, alors que son adversaire européen aura joué la veille contre Stuttgart, en Bundesliga. Le coach romain, Daniele De Rossi, a taclé la ligue italienne, qui n'a pas avancé ce match au samedi.

"Nous avons des matchs difficiles et nous avons senti que nous avions le devoir et le droit de demander de l'aide pour le match contre Leverkusen. Et on nous l'a refusée, ce qui nous a passablement énervés. On va jouer le champion de Bundesliga, invaincu, avec un jour de repos en moins. Je pense que c'est un précédent unique en Italie qu'une équipe ne soit pas aidée en ce sens", s'est emporté le manager de la Louve en conférence de presse.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - CANADA

Le président de la République reçoit le président de la Chambre des communes du Canada

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le président de la Chambre des communes du Canada, M. Greg Fergus, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, et du Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji", précise le communiqué.



ALGÉRIE - TUNISIE - LIBYE

La Réunion consultative entre les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, une "réussite" (Attaf)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi à Alger, que la 1ère Réunion consultative ayant récemment regroupé, à Tunis, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, M. Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, était une "réussite", assurant qu'elle n'était motivée par aucune conjoncture particulière et qu'elle n'était pas une alternative à l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale pour passer en revue les efforts diplomatiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité, M. Attaf a affirmé que la Réunion consultative entre les trois dirigeants à Tunis "n'est dirigée contre aucune partie", assurant que l'Union du Maghreb arabe demeurerait "un projet et un objectif historique" et que la porte des consultations restait "ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies".

Et de préciser que le président de la République "a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays", faisant remarquer que "l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace".

C'est pourquoi "Monsieur le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire

entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux", a-t-il expliqué.

La région du Maghreb arabe "compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne", a-t-il dit, regrettant que "tous les pays s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés".

"L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe", a soutenu le ministre, soulignant que "la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille".

M. Attaf a affirmé, par là même, que la 1ère Réunion consultative ayant regroupé les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye avait débouché sur "des résultats positifs, notamment dans le volet politique".

Et d'ajouter: "le Sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le communiqué final, qui a insisté sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays, à savoir le développement des régions frontalières, l'énergie, la sécurité alimentaire et la levée des entraves aux échanges commerciaux".

"Il s'agit là des priorités de l'action commune entre les trois pays en prélude au prochain sommet prévu à

Tripoli dans trois mois", a-t-il poursuivi.

Concernant la situation au Sahel, le ministre a affirmé que l'Algérie "ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région". Elle "fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région", a-t-il dit. "Notre pays poursuit les consultations sur les développements dans la région pour remettre les choses sur les rails".

C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso", a-t-il fait valoir.

Il a également affirmé que "la dégradation de la situation dans cette région, politiquement et économiquement, exige la vigilance et l'intensification des efforts".

Après avoir rappelé que l'Algérie est "le premier pays à avoir réussi à faire passer au Conseil de sécurité une résolution sur un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza et l'acheminement des aides humanitaires", M. Attaf a assuré que notre pays "poursuivra ses efforts pour l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, suivant sa stratégie conformément aux orientations du président de la République, qui a consacré à cette question une grande partie de son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies".

Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, affirmé qu'"il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises", rappelant qu'"une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales".

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la 17^{ème} session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de Guerre (MDN)

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé les travaux de la 17^{ème} session du Conseil d'Orientation de l'Ecole supérieure de Guerre, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 25 avril 2024, les travaux de la 17^{ème} session du Conseil d'orientation de cette Ecole supérieure", précise le même source.

Après la cérémonie d'accueil et "en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Président feu Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire", ajoute le communiqué.

Ensuite, le Général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'Ecole, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que "la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusienne et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres". "Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté. Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle", a-t-il relevé.

"Par ailleurs, le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusienne et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations", a ajouté le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Dans ce cadre, le Général d'Armée "a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes".

"A ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sagesse politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents", a-t-il soutenu.

Par la suite, le Général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026. Le Général d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'Ecole, conclut le communiqué.

APS

POSTE

L'Algérie nommée à la présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'UPU

L'Algérie a été nommée à la présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'Union postale universelle (UPU), lors de l'Assemblée générale de cette coopérative tenue en avril dernier à Berne (Suisse), indique jeudi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

"Suite à l'Assemblée générale de la Coopérative EMS de l'Union postale universelle, tenue en avril dernier à Berne (Suisse), le

représentant de l'Algérie, M. Nabil Bensissaid, Directeur général d'EMS Champion Post Algeria, a été nommé à l'unanimité en tant que nouveau président du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'UPU", précise le communiqué.

Cette instance comprend des représentants du Japon, de la Chine, des Etats-Unis, de Singapour, du Canada, de la Roumanie, des Pays-Bas et du Sé-

négal. Le représentant de l'Algérie avait auparavant été élu membre du Conseil d'administration de la Coopérative EMS, devenant ainsi le premier représentant d'un pays arabe au sein de ce conseil.

Dans le cadre de sa présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'UPU, le représentant de l'Algérie sera "chargé de définir et de gérer le programme stratégique de la

coopérative, conformément aux exigences économiques des pays membres, en sus d'accélérer le rythme de croissance dans d'autres domaines économiques via les plateformes numériques du courrier express". L'UPU est la deuxième plus ancienne organisation mondiale relevant des Nations Unies.

Sa coopérative spécialisée dans le courrier express compte 175 pays, rappelle le communiqué.